1 G 2236 89
43227
AA827
A445

L'ALMANACH JUDICIAIRE

AGRICOLE,

SCOLAIRE, MUNICIPAL ET COMMERCIAL

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR

1875

(TROISIEME ANNÉE.)

QUÉBEC:
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
1874

BIBLIOTHÈQUE
PHILÉAS GAGNON,
QUÉBEC, CANADA.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'Or, 14. | Lettre Dominicale, C.
Epacte, 23. | Indiction Romaine, 3.
Cycle Solaire, 8. | Période Julienne, 6588.

JEUNES D'OBLIGATION.

1o. Les Quatre-Temps, qui tombent cette année les 17, 19 et 20 février ;—les 19, 21 et 22 mai ;—les 15, 17 et 18 septembre ;—les 15, 17 et 18 décembre. 2o. Le Carême tout entier, excepté les Dimanches. 3o. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent. 4o. Les Vigiles de Noël, de la Pentecôte, des Apôtres SS. Pierre et Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE.

1o. Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. 2o. Tous les vendredis de l'année. 3o. Les jours des Vigiles où l'on observe le jeune. 4o. Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants. 5o. Tous les mercredis, vendredis et samedis, des cinq premières semaines du Carême. 6o. Le Dimanche des Rameaux et les six jours de la Semaine Sainte. 7o. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

TEMPS OU LA CÉLÉBRATION DES MARIAGES N'EST PAS PERMISE.

Depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'à l'Epiphanie inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au Dimanche de la Quasimodo inclusivement.

FÊTES LÉGALES.

1er janvier, la Circoncision de N. S.
6 do l'Epiphanie.
10 février, les Cendres.
25 mars, l'Annonciation.
26 do Vendredi Saint.
29 do Lundi de Pâques.
6 mai, l'Ascension.
24 mai, Naissance de la Reine.
27 do Fête-Dieu.
29 juin, Ss. Pierre et Paul.
1er novembre, la Toussaint.
8 décembre, l'Immaculée Conception.
25 do Noël.

Tout jour fixé par proclamation royale ou par proclamation du Gouverneur comme jour de pénitence ou d'action de grâces.

ECLIPSES DURANT L'ANNÉE 1875.

Il y aura deux éclipses, cette année.
Le 6 avril, éclipse totale du soleil, invisible en Amérique.
Le 29 septembre, éclipse annulaire du soleil, visible à l'est de la Rivière Mississippi, comme éclipse partielle le soleil se levant éclipsé, à l'est en Afrique et dans le Sud-Ouest de l'Europe. L'Eclipse sera annulaire depuis Sodus-Point sur le Lac Ontario, Oswego, Saratoga et le nord de Massachusett à l'Océan.

SAISONS.

Le Printemps commence le 20 mars, à 7 heures 15m. du soir.
L'Eté commence le 21 juin, à 4 heures 15 minutes du soir.
L'Automne commence le 23 septembre, à 6 heures 15m. du mati
L'Hiver commence le 22 décembre, à 0h. 15 minutes du matin.

N. S. HARDY,

Libraire-Importateur,

N° 4, RUE NOTRE-DAME,

BASSE-VILLE,

Québec.

A toujours en mains un grand assortiment de Calices, Ciboires, Burettes, Chandeliers, Croix de procession, Cœurs, Reliquaires, Vases pour l'eau baptismale, Bénitiers pour églises et sacristies, Chasubles, Etoles, Franges, Galons en soie, or et argent, Livres de prière français et anglais, Livres d'écoles, Papeteries, Ardoises, Statues, Vases, Fournitures pour fleurs, Cierges, Vins blancs, O'Porto, Sherry, Bordeaux, Genièvre, Vins de messe analysés, etc., etc.

Agent pour les Cloches de la maison Mears, de Londres.

VIN DE MESSE, VIN DE PORT, VIN DE MUSCAT,

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CIERGES, HOSTIES, &c.,

LIBRAIRIE CANADIENNE.

J. A. LANGLAIS,

61, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH,

QUEBEC.

ON TROUVE A CETTE LIBRAIRIE

UN ASSORTIMENT COMPLET DE

LIVRES DE PIÉTÉ ET HISTORIQUES,

LIVRES BLANCS DE TOUTES SORTES,

FOURNITURES DE BUREAU, VASES, CHANDELIERS.

LIVRES CLASSIQUES, LIVRES DE PRIÈRES, PAPETERIE, &c.

EAU DE VIE, GENIÈVRE, VIN XÉRÈS.

VÉZINA & BÉDARD,

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES SÈCHES,

COIN DES

Rues Saint-Pierre et Sous-le-Fort,

Basse-Ville,

QUEBEC.

En gros seulement. Conditions faciles.

Janvier.

Les jours croissent de 1 heure 5 minutes.

Nouvelle lune, le 7, à 0h. 23m. du soir.	Pleine lune, le 21, à 0h. 56m. du soir.
Premier quartier, le 14, à 4h. 37m. du soir.	Dernier quartier, le 29, à 7h. 48m. du matin.

Jours de l'année.			
1	1	Vendredi.....	Circoncision, d'obligation.—Mort de De Vaudreuil, gouv., 1725.
2	2	Samedi.....	Cour Supér. aux Trois-Rivières.—Dans ce mois, rapport du Secrt.-Trés. à l'Auditeur des comptes de la Province. (*Code, art.* 168.)
3	3	DIMANCHE.	S. Geneviève.—Le Secrétaire-Trésorier de comté devra préparer avant le 8, une liste des terrains endettés, fournie par le secrétaire du Conseil local. (*Code, art.* 998.)—Avis public de vente de terres par le conseil, avant le premier lundi de mars.—Tremblement de terre en Canada, 1663.
4	4	Lundi.....	Mort de Sir Geo. Prevost, à Londres, 1816.
5	5	Mardi.....	S. Télesphore.
6	6	Mercredi.....	Epiphanie.
7	7	Jeudi.....	S. Lucien.—Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle), Terrebonne.—Cour de circuit à Sorel et Ottawa, (comté).
8	8	Vendredi.....	Sessions générales de la Paix à Québec.—Cour criminelle à Ste. Scholastique.
9	9	Samedi.....	Cour de circuit à Carleton.—Sir Chs. Bagot arrive en Canada, 1842.
10	10	DIMANCHE.	
11	11	Lundi.....	S. Hygin —Le Marquis de Beauharnois, gouv., 1726.—Election des conseillers municipaux.—Assemblée à 10 h. A. M., au lieu fixé pour les séances du Conseil.—Ils prêteront serment.—Mort de la Sr. Bourgeois, 1700.
12	12	Mardi.....	
13	13	Mercredi.....	Cour de circuit à Argenteuil.—Cour du Banc de la Reine (au criminel) à la Malbaie.—Cour Supérieure, Sorel.—Arrivée des premiers catholiques anglais en Amérique, 1632.
14	14	Jeudi.....	S. Hilaire.
15	15	Vendredi.....	S. Paul, ermite.—A la prochaine session le Conseil choisit le Maire qui doit savoir lire et écrire, et qui prêtera serment d'office. (*Code, art.* 333.)
16	16	Samedi.....	S. Marcellin.—Cour de circuit à Québec, Bagot et Drummond.—Kingston érigé en évêché, 1826.
17	17	DIMANCHE.	S. Nom de Jésus.
18	18	Lundi.....	Chaire de S. Pierre à Rome—Cour de circuit pour le comté d'Ottawa, à Buckingham.—Dans les trois jours de son entrée en fonction. (*Code, art.* 442), le conseil nommera son Secrétaire qui devra prêter serment et donner cautions.*(*Ibid,* 145 et 146.—Cour de circuit à Richmond, Berthier et Baie Saint-Paul.
19	19	Mardi.....	
20	20	Mercredi.....	S. Fabien.—Cour de circuit à Shefford.—Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle), à Ottawa.
21	21	Jeudi.....	S. Agnès.
22	22	Vendredi.....	S Vincent.—Cour de circuit à Saint-Hyacinthe, Danville.
23	23	Samedi.....	S. Raymond.—Incendie du Château Saint-Louis, 1834.
24	24	DIMANCHE.	Septuagésime.—Le Secrétaire-Trésorier doit transmettre avant le 31 de ce mois, à l'Auditeur des comptes de la Province, un tableau de la valeur des biens de la corporation, des sommes dues, du montant des taxes, etc. (*Code, art.* 168.)
25	25	Lundi.....	Conversion de S. Paul.
26	26	Mardi.....	Cour de circuit à Compton.
27	27	Mercredi.....	S. Jean Chrysostôme.—Cour de circuit à l'Assomption, Brome, Beauce, comté (Saint-Vital de Lambton) et Maskinongé.—M. d'Argenson, gouv., 1657.
28	28	Jeudi.....	
29	29	Vendredi.....	S. François de Sales.—Arrivée de Lord Elgin en Canada, 1847.—Mort de George III, 1820.
30	30	Samedi.....	S. Martine.—Incendie du Palais de Justice à Québec, 1873.
31	31	DIMANCHE.	S. Pierre Nolasque.

Février.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

Nouvelle lune, le 6, à 3h. 09m. du matin. | Pleine lune, le 20, à 4h. 45m. du matin.
Premier quartier, le 13, à 0h. 35m. du matin. | Dernier quartier, le 28, à 5h. 06m. du matin.

32	1	Lundi.....	Personne ne doit chasser, prendre, ni tuer élan, renard, caribou, chevreuil, ni lièvre, du premier de février au premier de septembre. (Voyez au mois de septembre.)
33	2	Mardi.....	PURIFICATION DE LA B. V. M.—Cour Supérieure à Québec.—Cour de circuit à Saint-François, Montcalm, Verchères et Missisquoi.—Les capitaines et leurs officiers doivent, dans le cours de ce mois, faire le rôle de la milice, (31e Vict., chap. 40)—Session du conseil local.—La Salle au Mississipi, 1682.
34	3	Mercredi.....	S. Blaise.—Cour de circuit à Terrebonne et Hébertville.
35	4	Jeudi.....	S. André Corsin.—Sessions générales de la paix à Montréal.
36	5	Vendredi.....	S. Agathe.—Cour de circuit à Bedford.—Grand tremblement de terre en Canada en 1663.
37	6	Samedi.....	Cour de circuit à Arthabaska.—Cour Supérieure à Saint-François.—Fondation de Halifax, 1750.—Invention de l'imprimerie, 1436.
38	7	DIMANCHE	QUINQUAGÉSIME.
39	8	Lundi.....	S. Jean de Matha.—Cour de circuit à Saint-Thomas, Kamouraska, Saint-Christophe, Sainte-Croix, Chicoutimi, New-Carlisle, Terrebonne, Ottawa.
40	9	Mardi.....	S. Apolline.—Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1637.—Le Canada cédé à l'Angleterre, 1763.
41	10	Mercredi.....	LES CENDRES.—*Fête légale*.—Cour de circuit à Montréal et à Joliette. Cour Supérieure à Bedford.—Union des Canadas, 1841.
42	11	Jeudi.....	S. Sévérin.—Cour de circuit à Stanstead.—Lord Sydenham, gouverneur-général, 1840.
43	12	Vendredi.....	Cour Supérieure à Arthabaska, New-Carlisle.
44	13	Samedi.....	S. Julien.—Cour criminelle à Chicoutimi, Bonaventure.—Cour Supérieure à Chicoutimi, Montmagny, Kamouraska, Terrebonne, Ottawa, Bonaventure.
45	14	DIMANCHE.	*1er Dim. du Carême.*
46	15	Lundi.....	S. Onésime.—Cour de circuit à Rouville.—Fondation de l'Hôtel-Dieu à Montréal, 1644.
47	16	Mardi.....	
48	17	Mercredi.....	*Jeûne.* Quatre-temps.—Cour du Banc de la Reine (juridiction criminelle), à Bedford.—Cour Supérieure à Joliette et à Montréal.
49	18	Jeudi.....	S. Siméon.
50	19	Vendredi.....	*Jeûne.*—Quatre-temps.—Cour du Banc de la Reine (juridiction criminelle), à Arthabaska.
51	20	Samedi.....	*Jeûne.*—Quatre-temps.—Cour du Banc de la Reine (juridiction criminelle) à Joliette, Nelsonville.—Cour de circuit à Québec, l'Islet.
52	21	DIMANCHE.	*IIe du Carême.*—Conseil Supérieur établi à Québec, 1663.
53	22	Lundi.....	Chaire de S. Pierre à Antioche.
54	23	Mardi.....	S. Pierre Damien.—Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit à Coaticooke.
55	24	Mercredi.....	S. Mathias, apôtre.—Cour de circuit à Yamaska.
56	25	Jeudi.....	Cour de circuit au Bassin de Gaspé.—Etablissement de l'école des sourds-muets à Québec, 1832.
57	26	Vendredi.....	
58	27	Samedi.....	S. Léandre.—Départ de Lord Gosford, 1838.—Sir John Colborne, administrateur, 1838.
59	28	DIMANCHE.	*IIIe du Carême.*—Propagation de la Foi établie à Québec, 1837.

LIBRAIRIE OVIDE FRECHETTE,

BATISSE DE LA CAISSE D'ECONOMIE,

Rue Saint-Jean, Haute-Ville, Québec.

On trouvera constamment à cette librairie le plus bel assortiment de

Livres de prières, de théologie, de méditation, etc.

LITTERATURE.

Le meilleur choix possible des auteurs du jour et des plus célèbres.

PAPETERIE.

Ce département est toujours au complet.

FANTAISIE.

Les articles de fantaisie de toutes variétés, gravures, chromos, copies des toiles des meilleurs artistes.

COMMISSION

On peut donner à cette librairie des commandes pour importations, non seulement en librairie, mais en articles de toutes sortes, que l'on peut recevoir dans six ou sept semaines ; car un arrangement conclu dernièrement avec une maison de Paris, permet de faire ces importations en tout temps de l'année. On reçoit pour n'importe quel montant. Conditions libérales.

Le R. P Jogues, premier missionnaire des Iroquois, par le R. P. Martin, ouvrage très-recherché.

Les Saisons.

Jamais la pluie dans le PRINTEMPS
Ne passa pour mauvais temps.

D'été bien chaud vient un automne
Pendant lequel souvent il tonne.

Chaleur en AUTOMNE pique fort
Et cause à bien des gens la mort.

Si l'HIVER est chargé d'eau
L'été ne sera pas beau.

A l'occasion du Jour de l'An.

De grandes institutions ont péri ; des usages frivoles sont venus jusqu'à nous à travers les siècles. Pour en retrouver le type primitif, il faut remonter jusqu'à la fondation de Rome. Chez les Romains, le plus superstitieux des peuples, ces usages avaient pour origine une idée superstitieuse. Le poète Ovide, introduisant le dieu Janus, lui demande pourquoi les paroles favorables et les souhaits mutuels dont on se salue au commencement de l'année et la réponse du vieux Janus portent à croire que le premier jour de l'année l'oreille des dieux s'ouvrait plus facilement. Des petits vases en terre cuite, monuments curieux des Romains, portaient ces mots : " Annum novum faustum felicem tibi." " Je souhaite à toi une année nouvelle heureuse et fortunée." Sur le second on lisait :—" Annum novum faustum, felicem mihi et filio."—" Une nouvelle année heureuse et fortunée à moi et à mon fils."

Aux souhaits on avait soin de joindre des visites et des présents qui consistaient en figues, en dattes et en miel que souvent on enveloppait de feuilles d'or. Ces présents par leur douce saveur étaient un emblème de félicité. Les clients offraient à leurs patrons une pièce de monnaie, emblème de richesse. Avec le temps l'on finit par remplacer la modeste pièce d'airain. Ces offrandes annuelles, dont l'impôt s'est transmis d'âge en âge, portèrent dès les premiers temps le nom d'étrennes.

AGENCE PROVINCIALE DES MACHINES A COUDRE

DE

AU

No. 35½, rue Saint-Jean, | No. 31½, rue du Pont,

Haute-Ville. | *Saint-Roch,*

QUEBEC.

Les Machines de ELIAS HOWE,

(*INVENTÉES EN* 1845)

Sont les seules en vogue aux Etats-Unis. Howe fabrique depuis 28 ans, et ses Machines ont prouvé leur supériorité partout où on les a employées. Une de ces machines orne le Cabinet de Physique à l'Université Laval.

EN VENTE CHEZ

F. DURAND & Cie.

Les Valentins.

On se demande souvent l'origine de cette coutume frivole d'adresser des billets, des portraits, des anagrames, etc., etc., aux jeunes gens. Bien des personnes douées d'un grand sens religieux, donnent complaisamment dans ces jeux légers et futiles sans se douter qu'ils entretiennent des pratiques payennes peu en rapport avec les hautes idées qu'inspire le christianisme. Beaucoup de jeunes personnes donnent ce jour là leur foi et leur parole à des jeunes gens de leur âge et fixent le choix qu'elles font d'une personne qu'elles veulent unir à leur destinée Chez les Romains le quinze de février était célébré en l'honneur de la déesse Junon *Februata*. et quand le paganisme fut aboli, des personnes peu réfléchies ont continué à fêter le quinze de février et à dire qu'elles en agissaient ainsi pour honorer Saint-Valentin, dont la fête était fixée à ce quantième par l'Eglise.

S. Valentin, évêque, fut martyrisé l'an 270.

Recette.

Moyens de mettre les substances alimentaires à l'abri de l'attaque des insectes.

Diverses substances alimentaires, et notamment la viande, les aliments sucrés, les fruits, sont exposés aux attaques de plusieurs insectes, tels que les mouches, les fourmis, les guêpes, etc.

La mouche de la viande pénètre dans les offices et les garde-manger et dépose des œufs dans la viande fraîche qui contracte ainsi des germes de corruption. Le meilleur moyen de mettre la viande à l'abri des ravages de cet insecte, c'est de la suspendre dans un courant d'air ou dans un endroit obscur. Si, malgré ces précautions, elle présente quelques traces d'altération, il faut, avant de la faire cuire, la laisser plongée pendant deux ou trois minutes dans l'eau bouillante avec trois ou quatre morceaux de bois.

On éloigne les fourmis des armoires en plaçant sur les tablettes soit du marc de café, qu'on a soin de renouveler à mesure qu'il perd son odeur, soit des feuilles de tabac. L'odeur de feuilles d'absinthe, de basilic ou de lavande chasse les fourmis des appartements. Quant aux garde-manger portatifs, on les garantit de l'invasion des fourmis en lavant tout l'intérieur avec un peu d'aloès (un grame) dans une pinte d'eau. Ces mêmes lotions appliquées aux troncs et aux branches des arbres fruitiers attaqués par les fourmis produisent les meilleurs effets.

Mars

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

Nouvelle lune,	le 7, à 3h. 55m. du soir.	Pleine lune,	le 21, à 7h. 06m. du soir.
Premier quartier,	le 14, à 8h. 20m. du matin.	Dernier quartier,	le 29, à 11h. 40m. du soir.

60	1	Lundi.....	Dans le cours de ce mois, les maires des conseils locaux choisiront le préfet qui présidera le conseil de comté, (*Code, art.* 248.)—Du Quesne, gouv. du Canada, 1752.—Cour du Banc de la Reine (criminelle) à Saint-François.—Cour supérieure à Québec.—Cour de circuit à Vaudreuil, Napierville et Châteauguay.—A Québec, cour d'appel.—Cour de circuit à Sainte-Hénédine (Dorchester), Rimouski (Matane), Pontiac.—Ventes des terres sur lesquelles des arrérages sont dus pour taxes, à 10 heures A. M., sans droit d'encan. (*Stat. Ref.*)—Vente des terres (par ordre du conseil) annoncée dans la Gazette Officielle et dans les autres journaux du district.
61	2	Mardi	
62	3	Mercredi	
63	4	Jeudi.....	S. Casimir.—Le conseil local nomme dans ce mois trois estimateurs, deux auditeurs, des inspecteurs, des gardiens d'enclos, etc., qui prêteront serment.
64	5	Vendredi.....	S. Théophile.
65	6	Samedi.....	Cour de circuit à Soulanges, Iberville, Huntingdon.
66	7	DIMANCHE.	*IVe du Carême.*
67	8	Lundi.....	S. Jean de Dieu.—Cour de circuit à Rimouski, Saint-Joseph de la Beauce, Percé et Saguenay (Malbaie).
68	9	Mardi.....	Ste. Françoise.—Cour de circuit à Chapeau (Pontiac) —La qualification des estimateurs nommés par le conseil local est de $400. —Le conseil nommera un ou deux auditeurs qui prêteront serment.
69	10	Mercredi	Les 40 Martyrs.—Cour de circuit à Montréal.
70	11	Jeudi.....	Cour de circuit à Iberville et Beauharnois —Cour d'appel à Montréal.
71	12	Vendredi.....	S. Grégoire.—Cour du Banc de la Reine, jurisdiction civile, à Montréal.—Session générale du conseil du comté.
72	13	Samedi.....	Cour supérieure à Saguendy (Malbaie), Percé, Saint-Joseph, Beauce, Rimouski.—Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Percé et Rimouski.—Cour de circuit à Inverness.
73	14	DIMANCHE.	De la Passion.
74	15	Lundi.....	S. Longtin.
75	16	Mardi	Martyre des RR. PP. De Brébœuf et Lalemant par les Iroquois, en 1649.
76	17	Mercredi.....	S. Patrice.—Cour supérieure à Iberville, Beauharnois et Montréal.
77	18	Jeudi.....	
78	19	Vendredi	S. Joseph, Protecteur de l'Eglise, etc., 1er patron de ce pays.—*Anniversaire de la consécration de Mgr. l'Archevêque.*—Cour de circuit à Québec, et Baie Saint-Paul.
79	20	Samedi	S. Cuthbert.—Cour de circuit à l'Isle-Verte (Témiscouata).
80	21	DIMANCHE.	Des Rameaux.
81	22	Lundi.....	Cour du Banc de la Reine (criminelle) à Beauharnois.—Cour de circuit à Saint-Hyacinthe.
82	23	Mardi	
83	24	Mercredi.....	Cour criminelle à Montréal.
84	25	Jeudi	*Saint.*—Cour de circuit à Trois-Rivières.—Cour criminelle à Montmagny.
85	26	Vendredi.....	*Saint.*
86	27	Samedi.....	*Saint.*—Fondation du Séminaire de Québec, 1663.
87	28	DIMANCHE.	PAQUES.
88	29	Lundi.....	Fête légale —Arrivée en Canada de Lord Metcalfe, 1843.
89	30	Mardi.....	Cour supérieure (jurisdiction civile) aux Trois-Rivières.
90	31	Mercredi.....	

Avril

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

Nouvelle lune, le 6, à 1h. 50m. du matin.	Pleine lune, le 20, à 11h. 45m. du matin.
Premier quartier, le 12, à 4h. 48m. du soir.	Dernier quartier, le 28, à 2h. 32m. du soir.

91	1	Jeudi	Cour supérieure (jurisdiction civile) à Québec.—Cour de circuit, à Trois-Rivières, Saint-François.—Cour criminelle à Sherbrooke.
92	2	Vendredi	S. François de Paul.—Relever les clôtures abattues le long des chemins. (*Code art.* 846).—L'inspecteur donne dans ce mois (*Code municipal, art.* 828) l'entretien des routes du 1er mai au 1er novembre, si la chose n'est pas réglée par procès-verbaux ou règlements.
93	3	Samedi	Cour supérieure (jurisdiction civile) aux Trois-Rivières.—Départ de Sir Geo. Prevost, 1815.
94	4	DIMANCHE	Quasimodo,—Sir Gordon Drummond, administrateur, 1819.
95	5	Lundi	S. Vincent Ferrier.
96	6	Mardi	
97	7	Mercredi	Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Kamouraska.—Cour de circuit à Shefford.—Cour supérieure à Saint-François.—Grand incendie à Toronto, 1849.
98	8	Jeudi	Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Trois-Rivières.—Etablissement de la compagnie de la Baie d'Hudson, 1692.
99	9	Vendredi	De La Salle à l'embouchure du Mississipi, 1682.
100	10	Samedi	Cour de circuit à Montréal, Brome.
101	11	DIMANCHE	La Sainte-Famille.
102	12	Lundi	Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, 1492.
103	13	Mardi	S. Herménégilde.—Emancipation catholique, 1829.—Fondation de l'Hôpital-Général à Montréal, 1694.
104	14	Mercredi	
105	15	Jeudi	Cour de circuit à Missisquoi.
106	16	Vendredi	Cour de circuit à Bagot.—Jacques-Cartier à Montréal, 1535.
107	17	Samedi	S. Anicet.—Cour supérieure à Montréal.
108	18	DIMANCHE	Patronage de S. Joseph.
109	19	Lundi	Cour de circuit à Bedford.—1er journal en Amérique, 1704.—Mort de Mgr. Lartigue, premier évêque de Montréal, 1840.
110	20	Mardi	Cour de circuit à Québec.—Jacques-Cartier part pour le Canada, 1534.
111	21	Mercredi	S. Anselme.
112	22	Jeudi	Fondation de la Congrégation de N. D. à Montréal, 1650.
113	23	Vendredi	S. George.—Cour supérieure à Bedford.—1er navire à vapeur d'Europe à New-York, 1838.
114	24	Samedi	S. Fidèle de S.—Lord Cathcart, gouverneur-général, 1846.
115	25	DIMANCHE	S Marc.
116	26	Lundi	S. Clet —Fondation du monastère des Ursulines aux Trois-Rivières, 1697.
117	27	Mardi	
118	28	Mercredi	S. Vital.—Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Québec.—De Lévis défait le gén. Murray sous les murs de Québec, 1760.
119	29	Jeudi	Incendie du Parlement à Montréal, 1849.
120	30	Vendredi	Ste. Catherine de Sienne.—Mort de Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines de Québec, 1672.

CHAS. E. ROY,

NÉGOCIANT EN

CUIR, PEAUX, HUILE, ÉLASTIQUES,

ET

FOURNITURES DE TOUTES SORTES POUR CHAUSSURES,

ETC., ETC., ETC.,

14½.....RUE SOUS-LE-FORT.....14½

QUÉBEC.

AREL & CIE.,

MANUFACTURIERS DE MEUBLES,

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 54, Rue Saint-Paul, Québec.

ASSORTIMENT GENERAL DE

MEUBLES DE SALON, SALLE A DINER, CHAMBRES A COUCHER, ETC., ETC.,

Toute commande exécutée avec ponctualité et à des conditions libérales.

Carton-pierre.

Est un composé nouveau, fort intéressant par les applications dont il est susceptible dans es constructions architecturales ou seulement dans les pièces de décorations. C'est un mélange dans différentes proportions, suivant le degré de consistance et de dureté qu'on veut obtenir, de pâte de papier, de gélatine, de terre bolaire, de craie et d'huile de lin. Le tout étant broyé et réduit en une pâte de consistance moyenne, sert à faire des tuiles tout à la fois légères et incombustibles, et imperméables à l'eau, qui peuvent être employées en beaucoup de cas, en guise des briques utiles pour des cloisons légères.

C'est un genre d'industrie nouveau que nous voudrions voir se développer en ce pays.

En France on en moule les ornements d'architecture pour la décoration intérieure des appartements. Ces ornements, qui se rapportent avec facilité, et qui reçoivent toute espèce d'enduit, même la dorure, remplacent avec une immense économie les sculptures que l'on faisait autrefois. On fait aussi avec le carton-pierre des statues, des candélabres, de grandes dimensions, d'une grande solidité, et qui sont infiniment moins chers que les mêmes objets en autre matière. C'est en Suède que le carton-pierre a été inventé. Sa composition a bientôt été divulguée, de sorte qu'on en fabrique à présent partout.

ATTENTION!!

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a **transporté son établissement d'EPICERIES à l'Ouest de la Salle Jacques-Cartier,**

No. 66, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

Il profite de cette occasion pour les remercier de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il espère qu'ils continueront à lui donner, comme par le passé, une part de leur patronage.

ILS TROUVERONT CONSTAMMENT UN DES

MEILLEURS CHOIX D'ÉPICERIES.

G. N. BOISSEAU,

MARCHAND-EPICIER.

No. 66, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

Le Jardin potager.

Mille couronnes ont été distribuées aux amateurs qui cultivent les fleurs. Pourquoi tant les louer, les vanter, les fêter ? Ah ! c'est qu'ils savent flatter et plaire en présentant riches bouquets et vives fleurs. Cependant, nous est avis qu'il vaudrait mieux faire honneur à ce qui est bon et utile, au jardin potager. Je le sens néanmoins *le potager, le jardin de légumes* plait moins, son nom même sonne mal à l'oreille. Mais, il faut avant tout être juste. Ce qui est bon et ce qui est utile mérite d'être célébré. Honneur donc à la culture potagère !

Et comment fermer les yeux sur de si beaux et de si bons produits ? Si dès les premiers jours de l'humanité on a rendu hommage à la beauté des fleurs, l'honneur et les éloges n'ont pas non plus fait défaut aux produits du jardin potager. Les Egyptiens, l'Histoire le proclame, mettaient les légumes au rang de leurs divinités. Selon la remarque de Juvénal, on ne pouvait faire un pas sans rencontrer une marque de leur reconnaissance envers le créateur de ces objets si utiles à la vie. Chez les Romains, on rendait des hommages à la culture potagère. Les plus grands hommes ont marié le rateau et la bêche ; ils aimaient à cultiver le jardin pour se reposer des travaux de l'esprit.

Lentulus Cornelius, que sa valeur appela à la tête des affaires de la grande république, donna son nom aux *lentilles* de son jardin par suite de son amour pour leur culture. Comme Pison, personnage consulaire, qui semait lui-même ses pois et qui leur donna son nom (*pisum*), le célèbre général *Fabius* Maximus qui cultivait les fèves avec passion et qui leur donna son illustre nom (*Faba*). Et le grand orateur Cicéron, n'a-t-il pas donné son nom à une espèce de pois chiche (*cicer*) ? Pythagore, le philosophe, n'a-t-il pas écrit un traité des plantes potagères ? Pline, cet autre grand génie dont s'honore l'antiquité ; n'a-t-il pas consacré ses veilles à les décrire ? Les Grecs cultivaient leurs jardins—Diogène plantait ses choux.

L'époque des croisades fut favorable à la culture potagère ; plusieurs graines furent apportées d'Egypte et l'ordre des Chartreux se livra spécialement à leur propagation. Le bon roi saint Louis appela même à Paris quelques-uns de ces pères pour populariser cette culture et en répandre le goût. Il leur donna un domaine à cet effet.

Molet, le jardinier de Henri-le-Grand, fut le premier qui écrivit sur le potager. Mésard, médecin et astrologue, en 1600, donna la description de quelques plantes culinaires. Mais Louis XIV parait et avec lui les jardins de Versailles que l'illustre La Quintinie dirige. Tout devait refléter la gloire du grand monarque. Il fallut changer le produit des saisons pour en orner sa table. Il fallut offrir des radis en mars, des petits pois en mai, des melons en juin ; mais il fallait de grands talents pour obtenir ces trésors. Maintenant tout le monde est Roi, car tout le monde peut se procurer ces délicieux produits du jardin sans le secours de La Quintinie.

En 1776 on vit, pour la première fois des melons des Carmes sur les marchés de Paris. En 1780 le melon Cantaloup est introduit et cultivé sous châssis. Quetin, en 1792, force l'asperge blanche. Dulac et Chemin produisirent, en février, les salades crêpes et romaines. En 1814, Dulac force les haricots flageolets. Plus tard, Pierre Gros soumit les carottes à la culture forcée. Ces noms qui sont connus par les jardiniers, étaient eux-mêmes de simples jardiniers. Ils méritent notre reconnaissance.

Mai.

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

Nouvelle lune,	le 5, à 10h. 18m. du matin.	Pleine lune,	le 20, à 4h. 05m. du matin.
Premier quartier,	le 12, à 2h. 52m. du matin.	Dernier quartier,	le 26, à 1h. 45m. du matin.

121	1	Samedi.....	SS. Philippe et Jacques.—Cour Supérieure à Québec.—Cour de circuit à Verchères.—Cour criminelle à Saint-Hyacinthe et Sorel.—Les licences d'auberges expirent (34 Vict., ch. 2).—Tout règlement de conseil concernant les licences entre en force le 1er jour après sa publication. (*Code, art.* 562 et 572).—Les auditeurs doivent faire en ce mois, un rapport des comptes au conseil. (*Code, art.* 176).
122	2	DIMANCHE.	S. Athanase.—Talon, intendant, 1665.
123	3	Lundi.....	Invent. de la sainte Croix.—Cour de circuit à Terrebonne.—Avant le 15, le secrétaire-trésorier du conseil de comté doit faire un prélevé sur les municipalités. (*Code, art.* 940).
124	4	Mardi.....	S. Monique.—Dans le cours de ce mois, les compagnies de chemin de fer devront déposer au bureau du conseil, état de la valeur réelle de leurs propriétés dans la municipalité. (*Code, art.* 720).—Session du conseil local.—Session générale de la paix, Montréal.—Cour de circuit à Kamouraska, Saint-Thomas, Malbaie.—1er bateau à vapeur de Québec à Lévis, 1813.
125	5	Mercredi.....	S. Pie V.
126	6	Jeudi.....	Ascension.—Mort de Mgr. Laval, 1er Evêque du Canada, à 86 ans, en 1708.—Champlain pose la 1re pierre du château S. Louis, 1624.
127	7	Vendredi.....	S. Stanislas.—Cour de circuit à Terrebonne, Ottawa, Sorel, Lotbinière, Kamouraska et Montmagny.—Rappel de Lord Aylmer, 1835.—Pont devant Québec, 1836.
128	8	Samedi.....	Au mois de mai, chaque année et chaque fois que le conseil l'exige, les auditeurs font examen et rapport des comptes. (*Code, art.* 176.)
129	9	DIMANCHE.	S. Grégoire de N.
130	10	Lundi.....	S. Antonin.—De Lévis ouvre le siége devant Québec, 1760.
131	11	Mardi.....	Cour de circuit à Montréal et Arthabaska.
132	12	Mercredi.....	Cour supérieure à Kamouraska, Malbaie, Saint-Thomas, Terrebonne.
133	13	Jeudi.....	Montréal érigé en évêché, 1836.
134	14	Vendredi.....	S. Boniface.—Comte de Frontenac, gouv. 2e fois, 1689.
135	15	Samedi.....	*Jeûne.*—Cour de circuit à Rouville et Châteauguay.
136	16	DIMANCHE.	Pentecôte.
137	17	Lundi.....	Cour de circuit à Drummond.—De Lévis lève le siége de Québec, 1760.—Fondation de Montréal, 1642.
138	18	Mardi.....	Cour supérieure à Montréal et Arthabaska.—Cour de circuit à Ottawa et Richmond.—Grand incendie à Montréal, 1765.
139	19	Mercredi.....	*Jeûne.*—Quatre-temps.—Sir Ch. Bagot, gouverneur, 1843.
140	20	Jeudi.....	S. Bernardin.—Cour de circuit à Berthier, Baie St-Paul, Québec, l'Islet, Huntingdon.—Victoria monte sur le trône d'Angleterre, 1837.
141	21	Vendredi.....	*Jeûne.*—Quatre-temps.
142	22	Samedi.....	*Jeûne.*—Quatre-temps.—Mort du R. P. de Berrey, 1800.
143	23	DIMANCHE.	Trinité.
144	24	Lundi.....	Cour criminelle à Iberville.—Cour de circuit à Amherst, Richmond.—Fondation du collége des clercs de Saint-Viateur, à Joliette.—Naissance de la Reine.
145	25	Mardi.....	S. Grégoire VII.—Cour de circuit à Argenteuil, Beauharnois, Compton, Assomption, Saint-Vital de Lambton.—Arrivée des Récollets à Tadoussac, 1615.
146	26	Mercredi.....	S. Philippe de Néri.—Mort du gouv. de Callière, 1703.
147	27	Jeudi.....	Fête-Dieu.
148	28	Vendredi.....	S. Germain.—Cour de circuit à Maskinongé.—Arrivée de Lord Durham, 1838.—Grand incendie à Québec en 1845, 1631 maisons sont brûlées.
149	29	Samedi.....	S. Maximin.
150	30	DIMANCHE	S. Félix.
151	31	Lundi.....	S. Pétronille.—Cour supérieure à Beauharnois.—Lord Selkirk fonde la colonie de Rivière-Rouge, 1811.

Juin.

Les jours croissent de 17 m. du 1er au 20, décroissent de 4 m. du 23 au 30.

Nouvelle lune,	le 3, à 3h. 36m. du soir.	Pleine lune,	le 18, à 7h. 11m. du soir.
Premier quartier,	le 10, à 3h. 10m. du soir.	Dernier quartier,	le 26, à 9h. 54m. du matin.

			Session du Conseil local.—Du 1er juin au 15, les inspecteurs doivent visiter les chemins, les ouvrages publics, et faire rapport au Conseil. (*Code, art.* 402) et jusqu'au mois de novembre visiter les cours d'eau, (*Code, art.* 876.)—Du premier juin au 1er octobre, les cours d'eau doivent être en bon ordre. (*Code, art.* 875.)—Cour du Banc de la Reine (en Appel) et Cour Supérieure à Québec.—Cour de circuit à Saint-François, Yamaska, Napierville, S. Hénédine, (Dorchester.)—Arrivée du R. P. Dolbeau, 1616.
152	1	Mardi	
153	2	Mercredi	S. Marcellin.
154	3	Jeudi	S. Clotilde.—Dans le cours de ce mois, le Secrét.-Trés. rend compte en détail des recettes et des dépenses de l'année. (*Code, art.* 166.) —Fondation du couvent des Récollets à Québec, 1620.
155	4	Vendredi	Sacré Cœur de Jésus.—Révision de la liste des voteurs.—Quinze jours après, le Secrét.-Trés. fait la liste alphabétique des voteurs, la dépose au conseil et en donne avis public.
156	5	Samedi	En juin et juillet, tous les trois ans, les estimateurs font le rôle d'évaluation et la liste des voteurs, (*Code, art.* 716) en font dépôt au Conseil avant le 1er août, (*Code, art.* 726) et avis public en est donné (*art.* 732.)—Le Conseil révise le rôle d'évaluation dans les 30 jours qui suivent l'avis public, (*Code, art.* 734) et avis public de cette révision est donné (*art.* 736.)—Dix jours après ces 30 jours, le Secrétaire-Trésor. en voie au bureau de comté copie de ce rôle. (*Code, art.* 738.)
157	6	DIMANCHE	S. Norbert.
158	7	Lundi	S. Robert.—Cour Supérieure à Saint-François.—Cour de circuit à Montcalm, Iberville, comté.
159	8	Mardi	S. Médard.—Cour de circ. à Saint-Joseph, Beauce, Rimouski, Ottawa, Saguenay.—Le Sec.-Trés. fait la liste des électeurs (27 Vic. ch. 8.)
160	9	Mercredi	S. Prime.—Cour de circuit à Montréal, à Carleton.
161	10	Jeudi	Ste. Marguerite.—Choléra à Québec, 1832.—Cour du Banc de la Reine à Montréal, (jurisd. civ.)—Cour de circuit à Iberville.—Session générale des conseils de comtés.
162	11	Vendredi	S. Barnabé.
163	12	Samedi	Cour Supérieure à Rimouski, Saint-Joseph de la Beauce, Saguenay, Ottawa.—Cour de circuit à Inverness, Mégantic.
164	13	DIMANCHE	S. Antoine.
165	14	Lundi	S. Bazile.—1er Parlement du Canada-Uni, 1841.—Incendie du théâtre à Québec, 17 personnes sont brûlées, 1846.
166	15	Mardi	
167	16	Mercredi	Cour de circuit à Québec.—Cour Supérieure à Iberville.
168	17	Jeudi	Cour Supérieure à Montréal.—Election de Pie IX, 1846.—Marquette et Jollette découvrent le Mississipi, 1673.
169	18	Vendredi	
170	19	Samedi	S. Julienne.
171	20	DIMANCHE	
172	21	Lundi	S. Louis de Gonz.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Saint-Joseph de Beauce.—Cour de circuit à Pontiac.—De ce jour au 1er août, faire couper les mauvaises herbes sur le chemin. (*Code, art.* 778).—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Couronnement de Pie IX, 1846.—1ère Gazette en Canada, 1764.
173	22	Mardi	S. Paulin.—Cour de circuit à Témiscouata.—Les RR. PP. de Brebœuf et Daillon à Québec, 1625.
174	23	Mercredi	Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit à Joliette et Stanstead.—Découverte de Terre-Neuve par Séb. Cabot, 1497.
175	24	Jeudi	S. Jean-Baptiste.
176	25	Vendredi	S. Guillaume.—1ère messe dite à Québec, 1615.
177	26	Samedi	Cour de circuit aux Trois-Rivières et Pontiac.
178	27	DIMANCHE	Fondation de l'Hospice du Bon Pasteur à Montréal, 1841.
179	28	Lundi	*Jeûne.*—Code de procédure civile mis en force, 1867.—Couronnement de la Reine, 1837.—Autre grand incendie à Québec, 1845.
180	29	Mardi	SS. Pierre et Paul.—Fête d'obligation.—1ère messe pontificale à Québec par Mgr. de Laval, 1659.
181	30	Mercredi	P. Em. Irving, président de la colonie, 1766.

LECLERC & LETELLIER,

IMPORTATEURS,

Marchands en Gros et en Détail,

DE

THÉS, SUCRES, TABACS, CIGARES, Etc., Etc.,

ET

MARCHANDS A COMMISSION GENERALE,

No. 17, RUE SAINT-PAUL,

QUÉBEC.

☞ On sollicite respectueusement des consignations.

Le drainage.

Le drainage est une opération qui consiste à creuser dans les champs humides, dans les marais, dans les prés trop aqueux, des galeries souterraines qui les dessèchent rapidement en leur donnant une fertilité qu'ils n'avaient jamais connue.

Tout le monde sait que quand un terrain est trop humide, la végétation y est peu productive ; les grains, les arbres, etc., n'y poussent point, les foins n'y sont composés que d'herbes dures et peu nourrissantes, des joncs, etc.

Outre cette pauvreté du sol, d'autres inconvénients graves accompagnent la stagnation des eaux. Une insalubrité déplorable y entretient des fièvres dommageables aux habitants et des maladies fréquentes dans les troupeaux.

On a essayé de diverses manières à assainir ces terrains ; les tranchées ouvertes et élevées en dos d'âne, perdaient trop de terrain et loin d'assainir l'air elles le rendaient plus insalubre. Les anciens employaient pour la formation des rigoles, des pierres, des branches, etc. Plus tard on a essayé des tranchées dont on remplissait le fond de petites pierres, de tuiles, etc., que l'on remplissait ensuite avec de la terre jusqu'au niveau du sol. Mais la filtration au milieu de ces matériaux était bien incomplète, On pensa alors à mettre dans le fond des tranchées des tuiles de forme semi-circulaire, (à demi ronde), et à ces tuiles on en joignait d'autres de forme plate pour les couvrir, et l'on obtint ainsi de fort beaux résultats. Mais la dépense ! mais les réparations !

C'est alors qu'on imagina de remplacer ces tuiles par des tuyaux en terre cuite posés bout à bout qui offrent une résistance plus grande et qui coûtent moins cher de beaucoup. C'est ce qui constitue le drainage actuel.

En Angleterre, comme en France, on creuse ces canaux de quatre pieds pour égouter toute eau froide et croupie qui suinte. On va même d'un pied et un pied et demi plus bas si la terre le demande. Cependant quoiqu'on puisse faire un drainage avantageux en ne creusant qu'un pied ou deux de profondeur, on doit creuser davantage pour empêcher l'effet des gelées.

Quant à la dépense, fut-elle de cinquante piastres par arpent, on en serait rapidement dédommagé par l'abondance de la récolte. Les fermiers qui s'y sont livrés ont été remboursés de leurs frais par le produit d'une seule année.

En effet les résultats sont sensibles :—La température du sol s'élève. La terre n'est plus refroidie par les eaux qu'elle contenait autrefois. La couche bonne à labourer devient plus profonde. Le grain s'y nourrit davantage et mûrit bien dans ces terres où l'on pouvait à peine auparavant faire de pauvres prairies. Enfin, l'air qui passe sur ces champs est plus sain pour le bétail.

EDMOND GIROUX & FRÈRE

APOTHICAIRES,

Importateurs de Drogues et de produits Chimiques,

MÉDECINES PATENTÉES,

ARTICLES DE DROGUISTES,

PARFUMERIE, ETC.

GRAINES DE FLEURS ET DE JARDIN,

No. 52, RUE SAINT-PIERRE,

QUÉBEC.

Les douze mois de l'année.

JANVIER, sitôt qu'il est trop beau
Nous promet un été plein d'eau.

FÉVRIER, le plus court des mois
Est de tous le pire à la fois.

Brouillard en MARS, bientôt il pleut
Ou gèle en Mai plus qu'on ne veut.

Gelée d'AVRIL ou de Mai
Misère nous prédit de vrai.

Au mois de MAI la chaleur
Toute l'année est de valeur.

Si JUIN est beau, tu es certain
D'avoir abondance en grain.

En JUILLET qui ne fauchera
Paille, non foin, recueillera.

Tout le mois d'AOUT, en homme leste,
Abstiens-toi de faire la sieste.

En SEPTEMBRE fumier mettras
Puis aussitôt l'enterreras.

En OCTOBRE au bétail bien-être
Grossit la bourse de son maître.

En NOVEMBRE, de tes étables
Que tes soins soient inséparables.

En DÉCEMBRE calculeras
Si la mesure changeras.

La fête de Saint-Jean-Baptiste chez nos ancêtres.

On lit, dans un ancien catéchisme donné au diocèse de Québec par Monseigneur Saint-Vallier, que la fête du glorieux précurseur se célébrait chaque année par de grandes démonstrations religieuses. Dès la veille, dans la soirée, on se rendait processionnellement à un endroit choisi à cet effet, où l'on avait préparé un feu de joie composé de fagots et d'autres combustibles apportés par chaque chef de famille. Le clergé entourait la fragile pyramide que le Curé bénissait, et le plus digne de la compagnie apportait la torche à l'aide de laquelle on mettait le feu aux quatre coins de l'amas de brindilles odoriférantes, de feuilles symboliques et l'on entonnait l'hymne en l'honneur du Saint, puis, en retournant à l'Eglise, le clergé et tout le pieux cortége chantait le *Te Deum*.

Juillet.

Les jours décroissent de 58 minutes.

Nouvelle lune, le 3, à 0h. 40m. du matin.	Pleine lune, le 18, à 8h. 42m. du matin.
Premier quartier, le 10, à 5h. 55m. du matin.	Dernier quartier, le 25, à 3h. 54m. du soir.

182	1	Jeudi	S. Romuald.—Cour criminelle à Aylmer (Ottawa).—Cour de circuit à Vaudreuil.—Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.—Session du conseil local.—Commencement de l'année scolaire.
183	2	Vendredi	Visitation de la B. V. M.—Cour criminelle à Terrebonne.—Cour de circuit à Hébertville.
184	3	Samedi	Champlain fonde Québec, 1608.
185	4	DIMANCHE.	
186	5	Lundi	Ste. Zoé.—Sessions générales de la Paix à Québec.—La flotte anglaise dans le hâvre de Québec, 1759.—Election des commissaires d'écoles dans toutes les municipalités.
187	6	Mardi	Cour Supérieure aux Trois-Rivières.—Cour criminelle à Joliette.—Cour de circuit à Soulanges, New-Carlisle et Chicoutimi.—Session spéciale du conseil local.
188	7	Mercredi	Choléra à Québec, 1834.
189	8	Jeudi	S. Elizabeth de Portugal.—Bataille de Carillon, 1758.—Grand incendie à Montréal, 1,200 maisons brûlées, 1852.
190	9	Vendredi	
191	10	Samedi	Les Sept Frères.—Vacance des tribunaux jusqu'au 1er septembre.
192	11	DIMANCHE.	Dédicace.—Les Américains font invasion en Canada, 1812.—Consécration de l'église cathédrale de Québec, 1666.
193	12	Lundi	S. Jean Gualbert.—Sir J. C. Sherbrooke, gouv. du Canada, 1816.—Québec érigé en métropole, 1844.—Election des commissaires d'écoles dans toutes les municipalités si elle n'a pas eu lieu le lundi précédent.
194	13	Mardi	S. Anaclet.—Cour du Banc de la Reine, (juris. crim.) à Chicoutimi et Bonaventure.—Cour Supérieure à Chicoutimi et Bonaventure.
195	14	Mercredi	S. Bonaventure.
196	15	Jeudi	S. Henri.
197	16	Vendredi	N. D. du Mont-Carmel.
198	17	Samedi	S. Alexis.—Dispersion des Acadiens, 1755.—Fondation de l'Asile de la Providence à Montréal, 1842.—Forte gelée en Canada, 1810.—On commence le canal Lachine, 1821.
199	18	DIMANCHE.	S. Camille.
200	19	Lundi	S. Vincent de Paul.—Election des commissaires d'écoles. Voyez lundi, 5, et lundi 12, de ce mois.
201	20	Mardi	*Cordelia*, le premier vaisseau lancé à Québec après la cession du pays, 1765.
202	21	Mercredi	S. Jérôme Emilien.
203	22	Jeudi	S. Marie Madeleine.—1er chemin de fer en Canada, 1836.—Incendie de la Cathédrale de Québec, 1759.
204	23	Vendredi	S. Apollinaire.—Acte d'Union des deux Provinces, 1840.
205	24	Samedi	
206	25	DIMANCHE.	S. Jacques.—Sacre de Mgr Bourget, 1837.
207	26	Lundi	Ste. Anne.—Cour de circuit à la Rivière aux Renards.—1ère messe dite aux Trois-Rivières, 1615.—Election des commissaires d'écoles. Voyez 5, 12 et 19 de ce mois.
208	27	Mardi	S. Pantaléon.
209	28	Mercredi	S. Nazaire.—Mort de Lord Durham, 1840.—1er jubilé en Canada, 1618.
210	29	Jeudi	Ste. Marthe.
211	30	Vendredi	Sacre de Mgr. Guigues, 1er évêque d'Ottawa, 1848.
212	31	Samedi	S. Ignace.

Août.

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

Nouvelle lune, le 1, à 8h. 42m. m. | Pleine lune, le 16, à 8h. 49m. s. | Nouvelle Lune, le 30, à 6h. 56m. s.
Premier quartier, le 8, à 10h. 45m. s. | Dernier quartier, le 23, à 8h. 54m. s.

213	1	DIMANCHE.	S. Pierre-aux-Liens.—Code civil du Bas-Canada mis en force.—Arrivée des Ursulines et des Hospitalières à Québec, 1639.
214	2	Lundi.....	S. Alphonse de Liguori.—Chaque municipalité paie dans ce mois, la contribution annuelle pour les jurés.—Le secrétaire-trésorier doit, dans les deux mois qui suivent la confection du rôle d'évaluation, en dresser un extrait avec les noms des personnes propres à agir comme jurés, 32 Vict., ch. 22.—Le conseil doit approuver cet extrait. Voyez sect. 8, 1er août 1866.
215	3	Mardi.....	Session du conseil local.
216	4	Mercredi.....	S. Dominique.—Sessions générales de la paix à Montréal.—Incendie du village de Laprairie, 1846.
217	5	Jeudi.....	N. D. des Neiges.—Pose du cable transatlantique, 1858.—Grand incendie à Québec, 1682.
218	6	Vendredi.....	Transfiguration de N. S.
219	7	Samedi.....	S. Cajétan.—Cour de circuit à Percé.
220	8	DIMANCHE	
221	9	Lundi.....	S. Romain.—H. T Cramahé, gouv. du Canada, 1770.
222	10	Mardi.....	S. Laurent.—Jacques-Cartier entre dans le fleuve, 1535.
223	11	Mercredi.....	Duc de Kent à Québec, 1791.
224	12	Jeudi.....	Ste. Claire.
225	13	Vendredi.....	S. Hypolite —Cour du Banc de la Reine au criminel et Cour supérieure à Percé.
226	14	Samedi.....	*Jeûne* —Arrivée à Québec de Guil. Henri, duc de Clarence, plus tard Guil. IV, 1787.
227	15	DIMANCHE	L'Assomption de la B. V. M.
228	16	Lundi.....	S. Hyacinthe.—Solennité de l'Assomption —S. Roch.—1ère dépêche télégraphique de l'ancien continent au nouveau, 1858.
229	17	Mardi.....	S. Joachim.
230	18	Mercredi.....	S. Agapit.—Le prince de Galles arrive à Québec, 1860.—Robt. Fulton construit un bateau à vapeur, 1807.
231	19	Jeudi.....	S. Vincent de Paul.
232	20	Vendredi.....	S. Bernard.—Décès de Mgr. de l'Aube-Rivière, 5e évêque de Québec, 1740.
233	21	Samedi.....	Ste. Jeanne-Françoise de Chantal.—Ecole des Frères ouverte à Québec, 1843.
234	22	DIMANCHE	S. Joachim.—La flotte anglaise fait naufrage sur l'Ile-aux-Œufs, 1711.
235	23	Lundi.....	Cour de circuit à Amherst.—Arrivée de Lord Gosford à Québec, 1835.
236	24	Mardi.....	S. Barthélemi.—Inauguration du Pont Victoria, 1860.—Le *Royal William*, 1er vapeur océanique, laisse Québec pour Halifax, 1831.—Mgr. Bedini, nonce apostolique, à Quebec, 1853.
237	25	Mercredi	S. Louis —Jacques Cartier bâtit un fort à Cap-Rouge, 1541.
238	26	Jeudi.....	S. Zéphirin.
239	27	Vendredi.....	
240	28	Samedi.....	S. Augustin.
241	29	DIMANCHE.	Mort du duc de Richmond, gouv., 1819.
242	30	Lundi.....	Ste. Rose de Lima.
243	31	Mardi.....	S. Raymond Nonnat.

BLONDEAU & DROUIN,

LIBRAIRES,

44½, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH,

A côté du Bureau de Poste, vis-à-vis la Caisse d'Economie,

Offrent constamment en vente la plus magnifique collection de livres de science, d'art, de piété, d'amusement, d'école, de papeterie d'outils, de fantaisie, de deuil, de bustes, statuettes, bénitiers, etc., etc.

Commandes pour livres, vin, cierge, hosties, etc., remplies ponctuellement.

R. J. JACQUES,

COMMERCE EN GROS DE

BOTTES ET SOULIERS,

38½, rue Saint-Pierre, et 62 et 9, rue Sault au Matelot, Basse-Ville,

QUEBEC.

Recette.

Moyen de détruire les Guêpes.

Les guêpes recherchent de préférence à tout les fruits sucrés et surtout les fruits mûrs Lorsqu'on voit des guêpes en grand nombre dans un jardin fruitier, on peut être assuré que le guêpier n'est pas loin ; par quelques recherches aux environs, sur les bords des fossés, dans les crevasses des vieux murs à l'exposition du midi, on les découvre assez facilement. On les détruit en y versant de l'eau bouillante, ou soit en y introduisant une mèche souffrée qu'on enflamme. Il ne faut procéder à cette opération que le soir, un peu avant la chute du jour, au moment où toutes les guêpes sont rentrées. Si le nid est dans un trou de la muraille, le moyen fort simple est de le boucher avec du plâtre ou d'en verser le liquide dans le trou. Le plâtre, en se durcissant, non seulement détruira les guêpes mais aussi leurs larves et leurs œufs ; puis préviendra, en bouchant complètemnt le trou, l'établissement d'une nouvelle colonie.

La Canicule.

L'étoile *Sirius*, qui fait partie de la constellation *du Grand Chien*, est la plus brillante de toutes les étoiles de première grandeur. Elle est également connue sous le nom de *Canicule*, dérivé du mot latin *canis, chien*.

Le moment de son lever héliaque, qui est l'époque où un astre se lève une heure avant l'apparition du soleil, a lieu le 20 août ; mais, dans l'antiquité, il avait lieu plus tôt, et cette circonstance avait fait donner le nom de jours caniculaires aux jours qui précédaient et à ceux qui suivaient la manifestation de ce phénomène, et qui tombaient à l'époque la plus chaude de l'année.

Les anciens comptaient les jours caniculaires du 22 juillet au 23 août ; on les compte aujourd'hui du 24 juillet au 26 août.

Les anciens attribuaient à l'étoile *Sirius*, ou la canicule, une grande influence. Les mêmes croyances existent encore chez les Egyptiens, les Arabes et les Persans.

I. P. DÉRY,

LIBRAIRE,

IMPORTATEUR DE

Livres de Piété, Articles de Bureaux, Papeteries,

LIVRES BLANCS,

Vins analysés, Cire, Cierges Cloches,

ETC., ETC.,

47,----------Rue Saint-Pierre,----------47,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC.

Le Feutre.

On appelle *feutre* une espèce d'étoffe non tissue qui se fait en foulant le poil ou la laine dont elle est composée. On en confectionne des semelles, des bourrures, des chapeaux, etc. La fabrication du feutre est basée sur la propriété que possèdent les poils des animaux de s'entrelacer et de former un corps solide lorsqu'ils sont soumis à une pression souvent réitérée. On favorise cette disposition du poil à se crisper au moyen de certains agents chimiques, tels qu'un mélange d'eau, d'acide nitrique et de mercure, dont on l'imbibe à plusieurs reprises avec une brosse. Cette opération, appelée *secrétage* doit être précédée du nettoyage des peaux et de l'ébardage. Ensuite on fait l'étoffe. Une certaine quantité de poils divers étant donnée, on la soumet à l'action de l'arçon, espèce d'archet suspendu au-dessous d'une claie d'osier, au moyen duquel on fait un mélange complet des poils.

Cette masse divisée en plusieurs lots est placée sur un morceau de toile écrue (appelée feutrière) que l'on a eu soin d'humecter. Entre chaque lot de poil on laisse une feuille de papier, on replie la toile, puis on manie dans tous les sens, en entretenant toujours la moiteur et la souplesse par de légères aspersions.

Ainsi manipulés, les poils s'entrelacent et ne forment bientôt plus qu'une feuille égale qui passe alors au foulage. Cette opération dure trois ou quatre heures, et se fait en trempant l'étoffe dans un bain d'eau et de lie de vin presque bouillant, et en le foulant jusqu'à ce qu'il soit uniformément rentré. Enfin, pendant que le feutre est encore tendre on extrait le gros poil qui a résisté au travail et à l'aide d'une brosse et d'une petite corde, on en développe le duvet, observant de n'employer qu'une très légère pression, pour ne pas décomposer l'étoffe. Les poils de castor, de loutre, de lièvre, de lapin, de veau, seuls ou mélangés, sont ceux qu'on emploie dans la chapellerie. Les poils les plus grossiers réussissent moins. Les qualités d'un bon feutre sont d'être bien uni, bien lisse, sans grains, sans endroit faible et d'un poil net et éclatant. Le dressage, opération au moyen de laquelle on leur fait prendre la forme, est la dernière du feutrage.

Septembre.

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

Premier quartier, le 7, à 4h. 53m. du soir.	**Dernier quartier, le 22, à 2h. 16m. du matin.**
Pleine lune, le 15, à 7h. 57m. du matin.	**Nouvelle lune, le 29, à 4h. 45m. du matin.**

244	1	Mercredi.....	S. Giles.—Cour supérieure et cour d'appel à Québec.—Jacques Cartier découvre le Saguenay, 1535.
245	2	Jeudi	S. Etienne.
246	3	Vendredi.....	Dans le mois de septembre de l'année que se feront les rôles d'evaluation, le conseil doit examiner le rôle des municipalités de comté transmis à son bureau. (*Code, art.* 740.)
247	4	Samedi.....	Ste. Rosalie.
248	5	DIMANCHE.	S. Laurent Just.—Mort de Lord Metcalfe, 1846.—Québec érigé en paroisse, 1664.
249	6	Lundi.....	Incendie de la maison et de l'église des Récollets, à Québec, 1796.
250	7	Mardi.....	Session du conseil local.—Etablissement d'un siége épiscopal à Montréal, 1837.
251	8	Mercredi.....	NATIVITÉ DE LA B. V. M.—Cour de circuit à Papineauville.—Capitulation de Montréal, 1760.
252	9	Jeudi.....	S. Grégoire.
253	10	Vendredi.....	S. Nicolas Tol.—Session générale des conseils de comté.—Cour de circuit à Montréal et Bonaventure (Carleton.)
254	11	Samedi.....	Cour du Banc de la Reine (en appel) à Montréal.
255	12	DIMANCHE.	S. NOM DE MARIE.—Comte de Frontenac, gouv., 1672.
256	13	Lundi.....	Cour de circuit à Argenteuil.—Bataille sur les plaines d'Abraham, Wolfe et Montcalm blessés à mort, 1759.
257	14	Mardi.....	Exaltation de la Ste. Croix.—Session du conseil local.—Jacques Cartier arrive à Québec, 1535.
258	15	Mercredi.....	*Jeûne.*—Quatre-temps.
259	16	Jeudi.....	Cour de circuit à Bagot et à Drummond.
260	17	Vendredi.....	*Jeûne.*—Quatre-temps.—Cour supérieure à Montréal.—Cour de circuit à Buckingham.—M. de Vaudreuil gouv. de la colonie, 1705.
261	18	Samedi.....	*Jeûne.*—Quatre-temps.—1ère réunion du Conseil Supérieur à Québec.—Capitulation de Québec, 1759.
262	19	DIMANCHE.	S. Janvier.—Mort de Lord Sydenham, 1841.
263	20	Lundi.....	S. Eustache.—Cour de circuit à Richmond.—Jas. Monk, président des Etats-Unis, 1820.
264	21	Mardi.....	S. Mathieu, ap. et évang.—Cour criminelle aux Trois-Rivières.—Cour de circuit à Québec et à la Baie Saint-Paul.—Inauguration de l'Université Laval, 1854.
265	22	Mercredi.....	S. Thomas de Villeneuve.—Cour de circuit à Berthier, Shefford et Richmond.
266	23	Jeudi.....	S. Lin.—M. de Courcelle, gouv. du Canada, 1665.
267	24	Vendredi.....	N. D. de la Merci.—Cour de circuit à Saint-Vital de Lambton.—Cour criminelle à Montréal.—L'Angleterre reconnait l'indépendance des Etats-Unis, 1783.
268	25	Samedi.....	
269	26	DIMANCHE.	S. Cyprien.
270	27	Lundi.....	SS. Côme et Damien.—Cour de circuit aux Trois-Rivières et à Brome.—Cour de circuit à Sorel.
271	28	Mardi.	S. Wenceslas.
272	29	Mercredi.....	S. Michel.
273	30	Jeudi.....	S. Jérôme.

Octobre.

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

Premier quartier, le 7, à 11h. 20m. du matin.	Dernier quartier, le 21, à 9h. 28m. du matin.
Pleine lune, le 14, à 6h. 29m. du soir.	Nouvelle lune, le 29, à 0h. 28m. du matin.

274	1	Vendredi.....	S. Rémi.—Cour supérieure à Québec.—Cour de circuit à Saint-François, Missisquoi, Verchères.—Erection du Diocèse de Québec, 1674.
275	2	Samedi	Les SS. Anges Gardiens.—Cour supérieure aux Trois-Rivières.—Cour de circuit à Sainte-Hénédine (Dorchester,) Matane, Terrebonne et Hébertville.—Jacques Cartier à Montréal, 1535.
276	3	DIMANCHE.	S. Rosaire.
277	4	Lundi.	S. François d'Ass.—Cour supérieure à Sorel.—Du premier au 15, les inspecteurs de voierie doivent inspecter les chemins, ponts, etc. (*Code, art.* 404.)—Ils peuvent donner aux rabais l'entretien des routes du 1er nov. au 30 avril.
278	5	Mardi.	S. Placide.—Sessions générales de la paix à Québec.—Le secretaire-trésorier du conseil local fait dans ce mois le rôle général de perception. (*Code, art.* 954.)—Session du conseil local.—Création d'une justice royale en Canada, 1663.
279	6	Mercredi.....	S. Bruno.—Cour supérieure à Saint-François, et de circuit à Bedford.
280	7	Jeudi.....	Cour de circuit à Chicoutimi, Rimouski, Terrebonne, Lotbinière, et Saint-Joseph de la Beauce.
281	8	Vendredi.....	Ste. Brigitte.—Paix avec les Etats-Unis, 1783.
282	9	Samedi.....	S. Denis.—Cour du Banc de la Reine (crim.) aux Trois-Rivières.—Etablissement du Petit Séminaire de Québec, 1668.
283	10	DIMANCHE.	S. François Borgia.
284	11	Lundi.	Cour supérieure à Bedford.—Cour de circuit, Montréal à Joliette, (district.)—Cour du Banc de la Reine (criminelle.)
285	12	Mardi	Sir Guy Carleton pour la 3e fois gouv., 1793.
286	13	Mercredi.....	S. Edouard.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Rimouski.—Cour supérieure à Saint-Joseph de la Beauce, Chicoutimi, Rimouski et Terrebonne.—Cour de circuit à Gaspé.—Mort du général Brock, 1812.
287	14	Jeudi..... ...	S. Calixte.—Grande noirceur à Québec, 1785.—Incendie de Saint-Sauveur, Québec, 1865.
288	15	Vendredi.....	S. Thérèse.—Cour de circuit à Rouville.—M. de Maisonneuve, gouv. de l'Ile de Montréal, 1641.
289	16	Samedi	Cour du Banc de la Reine (crim.) à Bedford.—Cour supérieure à Joliette.—Sir Wm. Phipps devant Québec, 1690.—Cour supérieure à Montréal.
290	17	DIMANCHE.	Grande obscurité à Québec, 1834.
291	18	Lundi.	S. Luc, évang.—Cour de circuit à Maskinongé.—Sacre de Mgr. Racine, 1er évêque de Sherbrooke, 1874.
292	19	Mardi	Trois-Rivières érigé en Evêché, 1852.—Arrivée de Lord Sydenham, gouv., 1839.—Assassinat du R. P. Jogues, 1646.
293	20	Mercredi	Cour du Banc de la Reine (crim.) à S. Joseph de la Beauce.—Cour de circuit à Québec.—Phips repoussé devant Québec, 1690.
294	21	Jeudi.....	S. Hilarion.—Cour de circuit à Témiscouata.
295	22	Vendredi.....	Cour de circuit à Arthabaska et à Saint-Hyacinthe.
296	23	Samedi.....	
297	24	DIMANCHE	S. Raphaël.—Sir Jas. Craig, gouv., 1807.
298	25	Lundi.	Cour de circuit à Compton.
299	26	Mardi.	S. Evariste.—Bataille de Châteauguay, 1813.
300	27	Mercredi.....	Cour de circuit à l'Assomption et Pontiac.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Québec.
301	28	Jeudi	SS. Simon et Jude.—Cour supérieure à Arthabaska.—Cour de circuit à Saint-Michel (Bellechasse).—Sacre de Mgr. Jos. LaRoque, 1er Evêque de Saint-Hyacinthe, 1852.
302	29	Vendredi.....	
303	30	Samedi.....	*Jeûne.*—Vigile de la Toussaint.—De ce jour au 31 mai, personne n'est tenu de travailler aux cours d'eau. (*Code, art.* 877.)
304	31	DIMANCHE.	

J. LEPAGE,

MARCHAND A COMMISSION DE PRODUITS EN GENERAL,

EPICERIES, POISSON,

HUILE DE MORUE ET PETROLE, CHAUSSURES, Etc.,

EN GROS SEULEMENT,

14, rue Saint-Jacques, Basse-Ville.

Consignations respectueusement sollicitées.

Loi concernant la Chasse, XXXIe Victoria, chap. 26.

(*Du 24 février* 1868.)

1. Personne ne chassera, ni tuera, ni prendra l'élan, l'orignal, le caribou, le chevreuil ou leurs faons, ni le lièvre, entre le 1er février et le 1er septembre.

2. Nul ne tirera, ne chassera, ni prendra, ni ne tuera aucun coq de bruyère, ptarmigan, perdrix, bécasse ou bécassine, entre le 1er mars et le 1er septembre.

3. Nul ne tirera, ni ne prendra, ni tuera cygne sauvage, oie sauvage, ou canard d'aucune espèce, ni sarcelle, entre le 20 mai et le 1er septembre, si ce n'est dans le bas du fleuve, à l'est du Pot à l'Eau-de-vie, que les habitants pourront en tout temps, entre le 1er septembre et le 1er juin, chasser, tuer ces différents gibiers, mais seulement pour leur nourriture, non pour le commerce.

4. Nul ne tuera, prendra, ni chassera bécasse, bécassine, oie sauvage, cygne, canard ou sarcelle, entre le coucher et le lever du soleil.

5. Nul ne prendra ni tuera en aucun temps au moyen de cordes, collets, cages ou trappes aucun des animaux ou oiseaux ci-dessus nommés, (excepté les lièvres et les perdrix, aucun engin ne sera placé, construit à cet effet ; et toute personne en pourra prendre possession et les détruire s'il en trouve de placés ou tendus.

6. Toute personne pourra et tout magistrat, constable, clerc de marché, employé de chemin de fer ou officier de douane, devront saisir tous les animaux ou oiseaux ci-dessus mentionnés en la garde d'aucune personne, pendant le temps prohibé par cet acte et les apporter devant un juge de paix, qui les confisquera et les fera donner aux hôpitaux.

7. Nul n'aura en sa possession, garde ou soin, aucun de ces animaux ou oiseaux durant les saisons de prohibition marquée par cet acte. (Voyez le texte.)

8. Nul ne dérangera, n'enlèvera les œufs d'aucune espèce des oiseaux ci-dessus ni d'aucun oiseau sauvage, si non ils seront confisqués, etc.

9. Nul ne chassera, ni prendra au piége, ni tuera aucun loup-cervier, chat sauvage, vison ou martre entre le 15 avril et le 1er novembre.

10. Nul ne chassera ni ne tuera de loutre entre le 1er mai et le 1er novembre ; ni castor entre le 30 avril et le 1er septembre ; ni rat-musqué entre le 1er juin et le 21 octobre ; et aucune personne n'achètera, ni vendra ou gardera en sa possession les peaux des animaux susdits.

11. Toute contravention sera punie sommairement ou sur un ordre de juge de paix, lequel imposera, sur preuve faite, une amende d'une à cinquante piastres avec dépens, laquelle amende appartiendra au dénonciateur. A défaut de paiement, emprisonnement d'n jour à trois mois. Et tout magistrat a droit de condamner sur ce qu'il verra lui-même

12. Des poursuites pourront être intentées sans qu'il soit nécessaire de les appuyer de serment et la preuve faite par le dénonciateur seul ou par un ou plusieurs témoins sera suffisante pour justifier condamnation.

13. Nulle procédure faite en vertu de cet acte ne sera invalidée par *certiorari*, mais appel en sera porté devant le juge de la cour de circuit.

14. Nul ne pourra intenter poursuite après douze mois de calendrier, à compter du jour où la faute a été commise.

P. GARNEAU & FRÈRE,

IMPORTATEURS DE

Marchandises Anglaises et Etrangères,

EN GROS SEULEMENT,

BATISSE DES SŒURS,

No. 41, Rue Saint-Pierre,

QUEBEC.

P. GARNEAU.
J. P. GARNEAU.

BELANGER & GARIEPY,

MARCHANDS DE FER,

Nos. 9 et 9½, RUE LA FABRIQUE,

QUEBEC.

ONT EN MAINS

Huile, Peintures, Vitres, Outils de toutes sortes,
Instruments Agricoles, Etc., Etc., Etc.

Protection du Gibier, XXXIIe Victoria. chap. 37.

(5 *avril* 1869.)

La 3e clause de la loi XXXIe Victoria, chap. 26, est abrogée et la suivante y est substituée.

"Nul ne tirera, ne chassera, ne prendra ni ne tuera aucun cygne sauvage, oie sauvage ou aucune espèce de canard sauvage, macreuse ou sarcelle entre le premier mai et le premier septembre de chaque année, dans la partie de la province à l'ouest de la ville des Trois-Rivières, ni entre le quinzième jour du mois de mai et le premier jour du mois de septembre de chaque année, à l'est de cette ville, si ce n'est dans les parties de la province à l'est de l'endroit connu sous le nom de Pot-à-l'eau-de-vie, dans le fleuve Saint-Laurent, dans lesquelles parties les habitants pourront en aucun temps entre le 15 de mai et le 1er de septembre, chasser, tuer ou prendre ces différentes espèces pour se nourrir et non pour trafiquer ou échanger."

Les mots coucher et lever du soleil de la 4e clause seront remplacés par les suivants: "Une heure après le coucher du soleil et une heure avant le lever du soleil."

Les mots "et les perdrix" de la 3e clause, seront retranchés.

Les mots *loups-cerviers*, dans la 9e clause sont retranchés, et les mots *quinze octobre*, sont substitués aux mots "premier de novembre," pour le vison.

Dans la 10e clause, retranchez les mots *1er de juin*, et mettez à la place les mots *premier jour de mai*, pour cette partie de la province qui se trouve à l'ouest de la ville de Québec.

Nul ne fera usage de strychnine ou d'autre poison, ni de fusils tendus dans le but de chasser, tuer ou détruire aucune espèce d'animaux que ce soit.

Le commissaire des terres a le pouvoir de nommer des officiers pour veiller à l'exécution de cette loi et des autres lois de chasse qui seront faites pour la province.

Novembre.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

Premier quartier, le 6, à 5h. 07m. du matin. | Dernier quartier, le 19, à 7h. 52m. du soir.
Pleine lune, le 13, à 4h. 45m. du matin. | Nouvelle lune, le 27, à 6h. 59m. du soir.

305	1	Lundi.....	Toussaint.—Fête d'obligation.
306	2	Mardi.....	La Commémoration des Morts.—Session du conseil local.—Le secrétaire-trésorier prépare dans ce mois un état des arrérages de taxes, des dettes dues à la corporation. (*Code, art.* 371.)
307	3	Mercredi	S. Hubert.—Cour supérieure à Québec.—Cour de circuit à Napierville, Vaudreuil et Montcalm.
308	4	Jeudi.....	Cour de circuit à Pontiac.
309	5	Vendredi.....	S. Zacharie.—Cour du Banc de la Reine, (jurisd. crim.) à Arthabaska.—Cour de circuit à Yamaska.—Session générale de la paix à Montréal.
310	6	Samedi.....	S. Léonard.—Cour de circuit à Iberville, Soulanges.—Nul n'est tenu de travailler aux cours d'eau avant le 31 mai.
311	7	DIMANCHE.	Les 4 couronnés.
312	8	Lundi.....	Cour de circuit à Kamouraska, Saint-Thomas, Baie Saint-Paul, New-Carlisle, Châteauguay et Ottawa.
313	9	Mardi.....	Dédicace S. Sauveur.—Naissance du Prince de Galles, 1841.
314	10	Mercredi.....	S. André Avellin.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Sorel.—Cour de circuit à Montréal.
315	11	Jeudi.....	S. Martin.—Cour de circuit à Iberville et Stanstead.
316	12	Vendredi.....	Cour de circuit à Huntingdon.—Montréal ouvre ses portes aux Américains, 1775.
317	13	Samedi.....	S. Stanislas Kostka.—Cour supérieure à New-Carlisle, Ottawa, Kamouraska et Montmagny.
318	14	DIMANCHE.	Montgomery fait le siége de Québec, 1775.
319	15	Lundi.....	S. Gertrude.—Celui qui demande du découvert à son voisin doit prouver qu'il lui a fait une demande officielle écrite, à cette fin, avant le mois de décembre. (*Code, art.* 417.)—Incendie du Séminaire de Québec, 1701.
320	16	Mardi.....	S. Edmond.—Cour Criminelle du Banc de la Reine à Joliette.
321	17	Mercredi	S. Grégoire, Thaum.—Cour supérieure (jurisd. civ.) à Montréal.—Cour supérieure à Iberville.
322	18	Jeudi.....	Cour de circuit à Beauharnois (District).
323	19	Vendredi.....	S. Elizabeth.—Celui qui demande clôture nouvelle doit donner avis spécial par écrit, à cet effet, avant le premier décembre. (*Code, art.* 426).
324	20	Samedi.....	Cour de circuit à l'Islet et à Québec.
325	21	DIMANCHE.	Présentation de la B. V. M.—Le gén. Murray, 1er gouv. anglais, 1763.
326	22	Lundi.....	Ste. Cécile.—Cour du Banc de la Reine, (jurisd. crim.) à Kamouraska.
327	23	Mardi.....	S. Clément.—Cour supérieure à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit à Stanstead.—Arrivée à Québec du premier bateau à vapeur, bâti à Montréal, 1811.
328	24	Mercredi.....	S. Jean de la Croix.—Cour supérieure à Beauharnois.
329	25	Jeudi.....	Ste. Catherine.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Montmagny.
330	26	Vendredi.....	Les chemins d'hiver doivent être tracés avant le 1er décembre aux endroits indiqués par les inspecteurs de voirie. (*Code, art.* 822.)
331	27	Samedi.....	
332	28	DIMANCHE.	*1er de l'Avent.*—Mort du comte de Frontenac, à Québec, 1698.
333	29	Lundi.....	S. Saturnin.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Beauharnois.
334	30	Mardi.....	S. André.

Décembre.

Les jonrs décroissent de 20 m. du 1er au 20, et croissent de 5 m. du 21 au 31.

Premier quartier, le 5, à 9h. 11m. du soir.	**Dernier quartier, le 19, à 10h. 11m. du matin.**
Pleine lune, le 12, à 2h. 0m. du soir.	**Nouvelle lune, le 27, à 2h. 19m. du soir.**

335	1	Mercredi	*Jeûne.*—Cour du Banc de la Reine en appel et Cour supérieure à Québec.—Cour criminelle à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit (district) à Saint-François.—Du 1er de ce mois au 1er avril, les clôtures sur la voie publique restent abattues.—*Code, art.* 836.)
336	2	Jeudi.....	
337	3	Vendredi.....	*Jeûne.*—S. François-Xavier, 2nd patron du pays.—Propagation de la Foi.—Arrivée des RR. PP. Oblats, 1841.
338	4	Samedi	S. Pierre Chrysologue.—Mort de Mgr. J. O. Plessis, 1825.
339	5	DIMANCHE.	*IIe de l'Avent.*—A la session générale des conseils de comté, les conseillers tirent au sort. (*Code, art.* 280.)
340	6	Lundi.....	S. Nicolas.
341	7	Mardi.....	S. Ambroise.—Insurrection à Toronto, 1837.
342	8	Mercredi.....	*Jeûne.*—IMMACULÉE CONCEPTION DE LA B. V. M.—Fête d'obligation.—Siége de Québec, 1775.
343	9	Jeudi.....	Cour de circuit à Saguenay (Malbaie.)—Avant le 20 de ce mois, le secrétaire-trésorier du conseil local doit transmettre au conseil de comté l'état des arrérages, etc. (*Code, art.* 373.)
344	10	Vendredi.....	*Jeûne.*—Cour de circuit à Montréal.—Session générale du conseil de comté.
345	11	Samedi.....	S. Damase.—Cour du Banc de la Reine en appel à Montréal.
346	12	DIMANCHE	*IIIe de l'Avent.*
347	13	Lundi.....	Ste. Lucie.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Iberville.—Cour de circuit à Percé.—Sir John Colborne, gouv., 1837.
348	14	Mardi.	Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim) à Saguenay.—Cour supérieure à Saguenay (Malbaie).—Cour de circuit, à Mégantic.—Tirage au sort des conseillers qui sortent de charge au mois prochain. (*Code, art.* 280)—Incendie du village de Saint-Eustache, 1837.
349	15	Mercredi.....	*Jeûne.*—Quatre-temps.
350	16	Jeudi..	S. Eusèbe.
351	17	Vendredi.....	*Jeûne.*—Quatre-temps.—Cour supérieure à Montréal.
352	18	Samedi	*Jeûne.*—Quatre-temps.—Cour supérieure à Percé.—Incendie de l'église de Saint-Roch à Québec, 1816.
353	19	DIMANCHE	*IVe de l'Avent.*—Ouverture du 1er Parlement du Bas-Canada, à Québec, 1792.
354	20	Lundi.....	Cour de circuit à Québec.
355	21	Mardi.	S. Thomas, apôtre.
356	22	Mercredi	*Jeûne.*
357	23	Jeudi.....	
358	24	Vendredi.....	*Jeûne.*—Traité de Gand, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, 1814.
359	25	Samedi	NOEL.—Mort de Champlain, fondateur de Québec, 1635.
360	26	DIMANCHE	S. Etienne, 1er Martyr.—Cour de circuit (district) aux Trois-Rivières.—Vacances pour les cours d'enquête dans les districts de Montréal, Québec et Ottawa, jusqu'au 10 janvier.
361	27	Lundi.....	S. Jean, ap. et évang.
362	28	Mardi	SS. Innocents.
363	29	Mercredi	S. Thomas de Cantorbéry.
364	30	Jeudi.....	Incendie de la maison des Ursulines de Québec, 1650.
365	31	Vendredi.....	S. Sylvestre.—Les Américains attaquent Québec et sont repoussés.—Mort du général Montgomery.—1775.

PHARMACIE DE QUÉBEC.

No. 42, RUE SAINT-JEAN, (en dehors.)

Assortiment complet de drogues, médecines patentées, produits chimiques, bandages herniaires, appareils perfectionnés du Dr. Jones pour heines, bretelles élastiques pour aider au développement de la poitrine, bas élastiques pour les varices.

Grande variété d'articles de toilette et de gout ; parfumeries françaises et anglaises, brosses, peignes, savons, doucines, etc., etc.

GRAINES ! ! On trouvera des graines de jardins, de fleurs, de champs de toutes espèces, garanties de la meilleure qualité.

N. B. On remplira les ordres de médecins et les prescriptions avec les meilleurs remèdes.—Le soussigné demeurant à sa Pharmacie sera toujous prêt à remplir les prescriptions la nuit et le dimanche.

FÉLIX CAMPEAU,
Chimiste Apothicaire.

Loi pour la protection des oiseaux insectivores et autres, utiles à l'Agriculture. (27 et 28e Victoria, chap, 52.)

(30 *juin* 1864)

Considérant que la destruction des oiseaux insectivores est préjudiciable à l'agriculture, et qu'il est inutile et cruel de tuer et prendre les oiseaux chanteurs et autres petits oiseaux : A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative du Canada, décrète ce qui suit :

1. Il est défendu de tirer, détruire, tuer ou blesser ou de chercher à tirer, détruire, tuer ou blesser aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les aigles, faucons, éperviers, et autres oiseaux de la famille des aigles, pigeons sauvages (tourtres), les embérizes oryzivores, les martins-pêcheurs, les corbeaux et corneilles,—entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

2. Il est défendu de prendre, acheter, vendre, exposer en vente ou avoir en sa possession aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces ci-dessus énumérés ; ou de tendre en tout ou en partie *aucun filet, trébuchet, piége, collet, cage, ou aucun mécanisme ou engin,* au moyen duquel aucun oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces ci-dessus énumérées, pourra être tué ou pris, entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

3. Il est défendu d'enlever les nids, blesser ou avoir en sa possession ou détruire les petits ou œufs d'aucune espèce d'oiseau quelconque, excepté ceux des aigles, faucons, éperviers, et autres oiseaux de la famille des aigles, et des martins-pêcheurs, entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

4. Pourvu toujours que le présent acte ne s'appliquera pas aux oiseaux importés ni aux oiseaux domestiques ou oiseaux communément appelés volailles ; il ne sera pas non plus défendu d'acheter, vendre, exposer en vente ou avoir en sa possession aucun oiseau pris hors de la saison de prohibition ; mais la preuve que tel oiseau a été ainsi pris sera entièrement à la charge du prévenu dont le serment seul suffira.

5. L'infraction d'aucune des dispositions du présent acte assujétira le contrevenant au paiement d'une amende de pas moins *d'une piastre et de pas plus de dix piastres,* qui sera recouvrée d'une manière sommaire par sommation devant un juge de paix du district dans lequel la contravention a été commise, qui adjugera au poursuivant l'amende que le contrevenant pourra être condamné à payer, avec tous les honoraires et dépens encourus ; et, à défaut de paiement immédiat, le contrevenant sera de *suite incarcéré dans la prison commune la plus voisine pendant une période de pas moins de deux jours et de pas plus de vingt jours,* à la discrétion du juge de paix.

6. Toute personne pourra saisir sur-le-champ tout oiseau illégalement possédé, et le porter devant aucun juge de paix pour le faire confisquer par lui ; et il sera du devoir de tout clerc de marché et officiers de police de saisir et confisquer sur-le-champ ces oiseaux, et s'ils sont vivants de les mettre en liberté ; et toute personne est autorisée à détruire les filets, trébuchets, collets, cages, ou autres mécanismes ou engins, tendus en tout ou en partie, au moyen desquels aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces énumérées dans les première et quatrième sections de cet acte, pourrait être illégalement tuée ou prise.

7. Le ministre de l'agriculture, ou toutes personnes autorisées par lui à cet effet, pourra accorder des permissions par écrit à quiconque désirera se procurer, *bonâ fide,* des oiseaux ou œufs pour des objets scientifiques, durant le temps de la prohibition, et la personne qui aura obtenu telle permission, ne sera passible d'aucune pénalité imposée par le présent acte.

8. Nulle conviction ne sera annulée ou infirmée pour aucun défaut de forme et pour aucune omission ou informalité dans aucune sommation ou autre procédure en vertu du présent acte, s'il n'en résulte pas d'injustice réelle.

9. Le présent acte, avec toutes les dispositions qu'il contient, sera interprété de manière à ne pas annuler ou infirmer aucune des dispositions des actes de chasse du Canada, ni aucun amendement à ces actes.

LOI DE CHASSE ET DE PÊCHE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Périodes limitées pendant lesquelles il est illégal de chasser, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession aucun animal ou gibier qui suivent :

L'*Elan*, l'*Orignal*, le *Caribou*, le *Chevreuil* et le *Lièvre*, entre le 1er février et le 1er septembre : *Coq de Bruyère*, *Ptarmigan*, *Perdrix*, *Récasse* ou *Bécassine*, entre le 1er mars et le 10 août ; *Cygne*, *Oie* et *Canard sauvage*, entre le 1er mai et le 10 août ; *Loup-cervier*, *Chat sauvage*, *Vison*, entre le 15 avril et le 15 octobre ; la *Martre*, entre le 15 avril et le 1er novembre ; *Loutre*, entre le 1er mai et le 1er novembre ; *Castor*, entre le 30 avril et le 1er septembre ; le *Rat-musqué*, entre le 1er mai et le 21 octobre.

DÉFENSES : de chasser la Bécasse ou Bécassine, Oie et Canard Sauvage, une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; de prendre ni de tuer par le moyen de cordes, collets, ressort, filet ou trappe, aucun des animaux ou oiseaux nommés plus haut ; de prendre ou de détruire en aucun temps les œufs d'aucune espèce d'oiseaux sauvages : 14 jours sont accordés à l'expiration de chaque période pendant lesquels, les dits animaux ou gibier lorsque pris légalement, pourront être vendus.

Il est défendu de pêcher, prendre ou tuer le *Saumon*, entre le 31 août et le 1er mai.

La *Truite* de lac et de rivière entre le 1er octobre et le 1er janvier.

Le *poisson blanc* et la *truite saumonée* peuvent être pêchés toute l'année, excepté entre le 10 novembre et le 1er décembre.

L'*Achigan*, le *Brochet*, le *Doré* et le *Maskinongé*, entre le 30 avril et le 25 mai.

Recettes.

Il arrive souvent que les tuyaux de poêles pendant l'hiver, engorgés par la suie déposée sur leurs parois, la laissent échapper soit sur des tapis, soit sur des couvertures. Jetez du sel de table sur la partie noircie et frottez, en y mêlant du lait ; après quelques instants ajoutez-y du sel et du lait, frottez encore et la tache disparaîtra.

REMÈDE CONTRE LE CHARBON.—Prendre un œuf frais, séparer le blanc du jaune, en enlevant le germe (le blanc seul sert à la chose), mettre le blanc dans un vase, prendre une poignée de seigle frais, le broyer dans un mortier et battre le tout ensemble jusqu'à consistance faible ; puis appliquer sur la plaie pendant vingt-quatre heures.

MOYEN DE NETTOYER LES SALOIRS AU LARD.—Déposez dans le baril vide une brassée de paille, de foin ou de *ripes* et mettez-y le feu. Laissez brûler complètement. Pendant l'opération le baril se purifiera et toutes les odeurs disparaîtront. Il n'y a plus ensuite qu'à terminer par un bon lavage. Le moyen a été souvent pratiqué, et dans tous les cas il a prouvé son efficacité.

—Un journal donne le moyen suivant de donner aux meubles de bois blanc l'aspect du palissandre ou du noyer : " On fait dissoudre dans de l'eau tiède jusqu'à saturation complète, du caméléon minéral (hypermaganate de potasse), et on l'étend avec un pinceau sur le bois jusqu'à ce que celui-ci atteigne la nuance qu'on désire obtenir ; cinq minutes au plus suffisent. Le poirier et le cerisier se teignent très-rapidement. Le sapin, à cause de sa résine, résiste plus longtemps. On lave ensuite à grande eau les objets teints ; on laisse sécher ; on les huile et on les polit. "

MOYEN DE GUÉRIR LES CREVASSES SUR LES TRAYONS DES VACHES.—Faites un onguent avec trois onces de suif de mouton et une once de poix blanche de Bourgogne ; lavez parfaitement le pis de la vache, puis appliquez l'onguent tiède, deux fois par jour, sur les trayons malades.

APHORISMES.

Le bon nourrisseur vaut le bon laboureur.
Suivre la routine, c'est marcher à sa ruine.
Nourrissez bien vos enfants, mais aussi instruisez-les.
Le chemin du cabaret est la route de la prison.
Procès entre voisin, c'est le pire venin.
Le travail ne fait pas de dettes, mais bien la fainéantise.
L'espérance fait vivre, mais comptez plus sur vos bras.
Abréger ses travaux, c'est prolonger sa vie.
La ferme mal tenue, c'est ferme perdue.
Qui suit routine fait maigre cuisine.
Le présent est à toi, mais demain incertain.
Apprends à l'enfant à tout soigner, il l'apprendra comme gaspiller.
Semaille tardive donne récolte chétive.
Semer sans engraisser, c'est semer, peu récolter.
Si tu négliges ta terre, elle te négligera.
Besoin viendra si manque le soin,
L'instruction est la mère de la fortune.

ALPHONSE DION,

MARCHAND ÉPICIER,

COIN DES RUES

SAINT-JEAN ET SAINT-EUSTACHE.

A toujours en mains un grand assortiment

D'ARTICLES D'EPICERIES

DE TOUTES ESPÈCES.

LIQUEURS, VINS, SPIRITUEUX DE PREMIÈRE QUALITÉ,

AMENDES, NOIX DES ILES, ETC.,

A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

PHARMACIE CANADIENNE

DE

LECLERC ET DELAGRAVE.

ASSORTIMENT COMPLET de drogues, médecines brevetées, produits chimiques pour la photographie et autres ; remèdes homœopathiques spécifiques du Dr. HUMPHREY, pour toutes les maladies ; bandages herniaires, appareils perfectionnés du Dr. JONES, bretelles élastiques pour aider au développement de la poitrine, etc., etc.

GRANDE VARIÉTÉ d'articles de toilette et de goût ; parfumeries des meilleures maisons françaises et anglaises ; brosses, peignes de toutes formes et de toutes grandeurs, etc., etc.

GRAINES ! GRAINES ! A la *Pharmacie Canadienne* on trouvera les graines de jardins, de fleurs de champs, de toutes espèces, garanties de la meilleure qualité et de la dernière récolte.

N. B. — Le Dr. DELAGRAVE, médecin gradué de l'Université Laval, étant un des associés de l'etablissement, se tiendra à la pharmacie, afin de donner des consultations aux personnes qui voudront bien s'adresser à lui et veillera d'une manière toute particulière à ce que les prescriptions soient bien remplies.

LECLERC & DELAGRAVE,

PHARMACIENS APOTHICAIRES.

Coin des rues Saint-Jean et du Palais, QUEBEC.

JOSEPH HAMEL & FRÈRES,

MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS

EN GROS ET EN DÉTAIL,

No. 22, rue Sous-le-Fort,

QUEBEC.

LISTE DES DEPARTEMENTS.

Draps,	Etoffes de deuil,	Cravattes,
Casimirs,	Cobourgs,	Echarpes,
Tweeds,	Etoffes à robes,	Chemises,
Tweeds Canadiens,	Tapis de Bruxelles,	Hardes faites,
Flanelles,	do Tapisserie,	Chapeaux,
Couvertures de laine,	do Ecossais,	Valises,
Merinos,	do Feutre,	Matelas,
Alpacas,	do Manille,	Capots de Caoutchouc,
Flanelles de fantaisie,	do Escaliers,	Glands,
Molletons,	Prélarts Anglais,	Ornements d'Eglises,
Soieries,	Nattes, etc., etc.,	Etoffes à soutanes,
Toiles,	Repps pour Rideaux,	Ceintures,
Nappes,	Damas de Soie,	Rabats,
Serviettes,	do de Laine,	Sacs de voyage,
Toiles à draps,	Rideaux de Mousseline,	Tapisseries,
Bonneterie,	Rideaux de Point,	Parfums,
Coton Jaune,	Corniches en cuivre,	Gants d'Alexandre,
Shirtings,	Franges pour Rideaux,	Fleurs,
Indiennes,	Bijouteries,	Plumes,
Winceys,	Nécessaires de Toilette,	Rubans,
Crêpes,	Gants,	Etc., Etc., Etc.

QU'UN SEUL PRIX.

CONDITIONS FACILES.

ESCOMPTE AU COMPTANT.

PUISSANCE DU CANADA.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.

Son Excellence le Très-Honorable FRÉDÉRIC TEMPLE, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron de CLANDEBOYE, de Clandeboye, dans le Comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, etc.
Lieut.-Col. FLETCHER, Secrétaire Privé et Secrétaire Militaire.
Lieut. F. T. R. HAMILTON, Aide-de-Camp.
Lieut. R. F. WARD.
Lieut.-Col. BERNARD, Lieut.-Col. CUMBERLAND, } Aides-de-Camp surnuméraires.
J. L. PATTISON, Secretaire-Privé.

EXECUTIF DU CANADA.

ONTARIO :—L'hon. Alexander McKenzie, Premier et ministre des travaux publics ; l'hon. Richard John Cartwright, ministre des finances ; l'hon. Donald A. McDonald, maître général des Postes; l'hon. Richard Wm. Scott, Secrétaire d'Etat pour le Canada.

QUÉBEC :—L'hon. Télesphore Fournier, ministre de la Justice ; l'hon. Luc Letellier de St. Just, ministre d'Agriculture ; l'hon. Félix Geoffrion, ministre du Revenu de l'Intérieur ; l'hon. Lucius S. Huntington, président du conseil.

NOUVELLE-ECOSSE :—L'hon. Thomas Coffin, receveur-général ; l'hon. Wm. B. Vail, ministre de la Milice et de la Défense.

NOUVEAU BRUNSWICK :—L'hon. Isaac Burpee, ministre des douanes ; l'hon. Albert J. Smith, ministre de la marine et des pêcheries.

ILE DU PRINCE-EDOUARD :—L'hon. David Laird, Secrétaire d'Etat pour les Provinces.

LES GOUVERNEURS DE LA PUISSANCE.

Son Excellence Lord DUFFERIN, Gouverneur-Général, Canada.

L'Honorable RÉNÉ ED. CARON,	Lieutenant-Gouverneur,	Québec.	
do	JOHN CRAWFORD,	do	Ontario.
do	ADAM GEORGE ARCHIBALD,	do	Nouvelle-Ecosse.
do	S. L. TILLEY, C. B.,	do	Nouveau Brunswick.
do	ALEXANDER MORRIS,	do	Manitoba.
do	JOSEPH W. TRUTCH,	do	Colombie Britannique.
Sir ROBERT HODGSON,		do	Isle du Prince-Edouard.

ETENDUE.

La Province d'Ontario compte en superficie	121,260	milles.
" de Québec "	210.020	"
" Nouvelle Ecosse "	18,660	"
" Nouveau-Brunswick "	27,105	"
" Manitoba "	13,000	"
Les territoires du Nord-Ouest, environ	2,737,000	"
La Colombie	220,000	"
Ajoutons l'étendue en superficie de Terre-Neuve	40,000	"
" " de l'Ile du Prince-Edouard	2,100	"
Et nous aurons un total de	3,389,445	"

POPULATION.

Province d'Ontario	1,620,851
Do de Québec	1,191,516
Do de la Nouvelle-Ecosse	387,800
Do du Nouveau-Brunswick	285,594
Do de Manitoba	
Do de Colombie	

POPULATION DES PRINCIPALES CITÉS ET VILLES D'ONTARIO ET DE QUÉBEC.

Cité de	Québec	59,699	Ville de	Trois-Rivières	8,414
Do	Montréal	103,225	Do	Sorel	5,519
Do	Toronto	56,092	Do	Prescott	7,647
Do	Ottawa	21,545	Do	Lévis	13,021
Do	London	15,826	Do	Cornwall	7,114
Do	Hamilton	26,816	Do	Sherbrooke	8,516
Do	Kingston	12,407			

MESURES LEGALES.

Un tonneau de millet et de trèfle ou de foin	2000	lbs
Une botte de foin, mil ou trèfle	15	"
Une do avec lien (hart)	16	"
Une tonne de paille	2000	"
1 botte de paille	12	"
1 minot de sel	56	"
1 minot de blé doit peser	60	"
1 do de blé d'inde	56	"
1 do de blé d'inde en tresse	70	"
1 do de seigle	56	"
1 do d'orge	48	"
1 do de sarrasin	48	"
1 do de patates	50	"
1 do de pois	60	"
1 do de fèves	60	"
1 do de son	20	"
1 do de patates irlandaises, navets, etc	60	"
1 do d'oignons, carrottes, bettes	60	"
1 do de pommes sèches	22	"
1 do de pêches séchées	33	"
1 do de Blue grass seed (pelouse)	14	"
1 do de graine de chanvre	44	"
1 do de trèfle, Lucerne	60	"
1 do de graine de trèfle rouge	45	"
1 do d'avoine	34	"
1 do de graine de lin	50	"

MESURES DECIMALES.

Système Métrique Français.

1 kilogramme vaut	2 lbs. 5 gros, 35 grains.	
1 mètre do	3 pieds 1 pouce.	
1 décimètre est égal à	3 pouces 8 lignes et demie.	
1 millimètre do	1½	"

Le stère est une mesure employée pour le bois et qui équivaut à 20 pieds cubes.

Ajoutons que le franc français vaut vingt centins de notre monnaie, et qu'un de nos centins vaut cinq centimes français.

TIMBRES SUR BILLETS.

Ils doivent être apposés et oblitérés le jour de la date du billet.

Pour un billet de	$ 25.00	et au-dessous	1	centin.
do	50.00	do	2	do
do	100.00	do	3	do

Si le timbre n'a pas été apposé au temps de sa passation, le billet devient valide pour un tiers de bonne foi qui y appose le double des timbres voulus, avant l'institution d'une action.

A. LAVIGNE,

EDITEUR DE MUSIQUE,

IMPORTATEUR DE PIANOS, HARMONIUMS, Etc.,

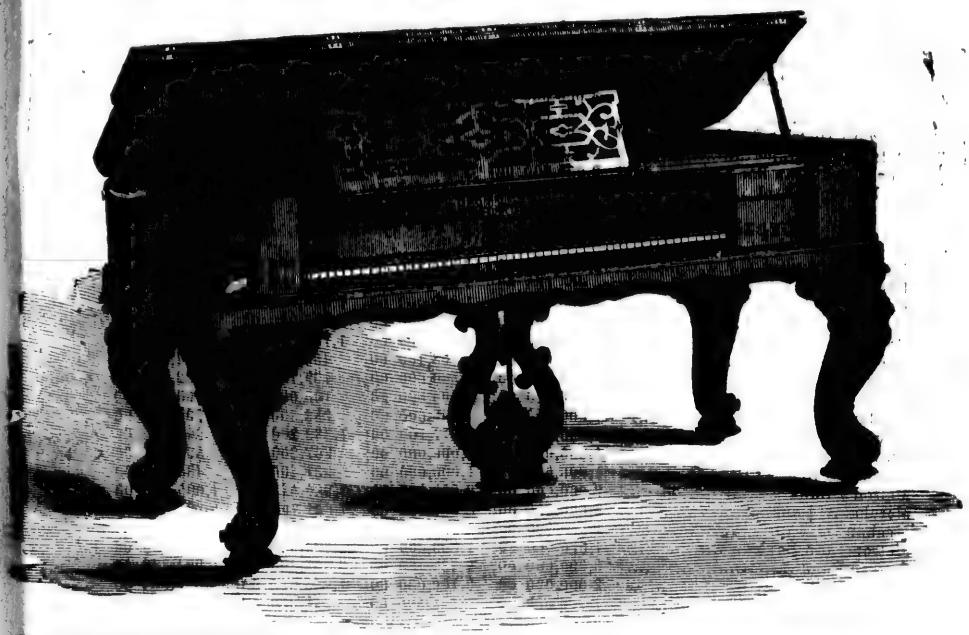

des célèbres manufactures de

KNABE,

SCHUETZE & LUDOLFF,

MARSHALL & WENDELL

et les magnifiques Orgues-Harmoniums de

S. D. & H. W. **SMITH,**

On trouvera constamment au magasin de Musique de **A. LAVIGNE, 11½, rue Saint-Jean,** le choix le plus nouveau, le plus varié et le plus considérable de :

ROMANCES FRANÇAISES,—Duos, trios, etc.
MORCEAUX POUR PIANO, à 2, 4, 6, 8 et 12 mains.
Musique pour ORGUE,
Musique Religiéuse.
Recueils de romances, chœurs,—recueils de morceaux de piano, etc., etc., etc., etc.

☞ Pianos réparés et accordés.

11½, rue Saint-Jean,
(BATISSE DE LA BANQUE D'EPARGNES,)

QUEBEC.

NOMS DES BANQUES CHARTRÉES de la Puissance, le capital social de chacune, et le nombre de billets de chacune en circulation, jusqu'au 31 juillet 1874.

NOM DE LA BANQUE.	Capital autorisé.	Capital souscrit.	Capital versé.	Billets en circulation.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
ONTARIO.				
Bank of Toronto	2,000,000 00	1,500,000 00	1,500,000 00	851,362 00
Bank of Hamilton	1,000,000 00	1,000,000 00	544,220 00	297,062 00
Canadian Bank of Commerce	6,000,000 00	6,000,000 00	6,090,000 00	2,125,269 00
Dominion Bank	1,000,000 00	973,050 00	945,504 32	642,945 00
Niagara District Bank	400,000 00	362,000 00	361,125 95	323,277 00
Ontario Bank	2,500,000 00	2,500,000 00	2,484,076 00	1,042,942 00
Royal Canadian Bank	2,000,000 00	2,000,000 00	1,969,965 50	1,058,800 00
St. Lawrence Bank	1,000,000 00	760,000 00	449,831 29	373,468 00
QUEBEC.				
Bank of Montreal	12,000,000 00	12,000,000 00	11,945,600 00	3,946,327 00
Bank of British North America	4,866,666 00	4,866,666 00	4,866,666 00	1,840,081 00
Banque du Peuple	1,600,000 00	1,600,000 00	1,600,000 00	335,612 00
Banque Nationale	2,000,000 00	2,000,000 00	1,963,980 00	792,012 00
Banque Jacques-Cartier	2,000,000 00	2,000,000 00	1,751,589 00	507,375 00
Banque Ville-Marie	1,000,000 00	663,100 00	456,330 00	204,654 00
Banque de St. Jean	1,000,000 00	540,000 00	139,766 00	62,222 00
Banque de St. Hyacinthe	500,000 00	500,000 00	100,000 00	90,053 00
La Banque d'Hochelaga	1,000,000 00	640,000 00	232,590 00	208,650 00
City Bank	1,500,000 00	1,377,700 00	1,332,260 00	290,000 00
Eastern Townships Bank	1,000,000 00	1,000,000 00	967,209 50	599,807 00
Exchange Bank of Canada	1,000,000 00	1,000,000 00	931,400 00	435,083 00
Molson's Bank	2,000,000 00	2,000,000 00	1,986,510 00	1,095,893 00
Merchants' Bank	9,000,000 00	8,697,200 00	7,641,706 67	3,321,579 00
Mechanics' Bank	1,000,000 00	500,000 00	456,010 00	139,099 00
Metropolitan Bank	1,000,000 00	1,000,000 00	686,900 00	116,995 00
Quebec Bank	3,000,000 00	2,439,100 00	2,397,580 00	994,348 00
Union Bank	2,000,000 00	2,100,000 00	1,925,650 00	1,092,004 00
Stadacona Bank	1,000,000 00	591,500 00	350,390 00	174,092 00
Total, Ontario et Québec	64,366,666 00	60,510,316 00	56,076,824 73	22,961,111 00
NOUVELLE-ECOSSE.				
Bank of Yarmouth	300,000 00	300,000 00	270,600 00	138,422 00
Bank of Nova Scotia	1,000,000 00	750,000 00	750,000 00	666,174 28
Exchange Bank of Yarmouth	400,000 00	400,000 00	290,175 00	152,712 36
Merchants' Bank of Halifax	1,000,000 00	1,000,000 00	800,000 00	699,040 92
People's Bank do	800,000 00	600,000 00	600,000 00	240,742 72
Union Bank do	1,000,000 00	1,000,000 00	400,000 00	263,826 55
Bank of Liverpool	500,000 00	500,000 00	265,559 93	50,608 00
Pictou Bank	500,000 00	500,000 00	100,000 00	38,466 00
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Bank of New Brunswick	1,000,000 00	1,000,000 00	1,000,000 00	825,585 00
Maritime Bk. of D. of Canada	2,000,000 00	1,000,000 00	401,670 00	83,421 00
People's Bank				
St. Stephen's Bank	200,000 00	200,000 00	200,000 00	178,094 00
COLOMBIE BRITANNIQUE.				
Bank of British Columbia				
Grand total				

PROVINCE DE QUÉBEC.

EXECUTIF.

Lieutenant-Gouverneur—L'hon. RÉNÉ-EDOUARD CARON.
Président du Conseil Exécutif—L'hon. FÉLIX HYACINTHE LEMAIRE.
Secrétaire-Provincial et Ministre de l'Instruction Publique—L'hon. CHARLES BOUCHER DE BOUCHERVILLE.
Procureur-Général—L'hon. LEVI RUGGLES CHURCH.
Solliciteur-Général—L'hon. AUGUSTE RÉAL ANGERS.
Trésorier—L'hon. GEORGE GIBB ROBERTSON.
Commissaire des Terres—L'hon. HENRI GÉDÉON MALHIOT.
Commissaire des Travaux Publics—L'hon. PIERRE GARNEAU.

Orateur du Conseil Législatif—L'hon. F. H. LEMAIRE.
Orateur de l'Assemblée Législative—L'hon. J. G. BLANCHET.

TRIBUNAUX.

JUGES DE LA COUR D'APPEL ET DU BANC DE LA REINE.

Juge en Chef : L'hon. A. A. Dorion ; Juges puisnés : Les honorables Samuel Cornwallis Monk, Jean Thomas Taschereau, J. S. Sanborn et T. K. Ramsay.

JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE.

Juge en Chef : L'hon. William C. Meredith ; Juges puisnés : Les honorables Charles J. E. Mondelet, Peter Winter, Aimé Lafontaine, Antoine Polette, Andrew Stuart, Joseph Amable Berthelot, Thomas Jean Jacques Loranger, Louis Victor Sicotte, Francis Godschall Johnson, Joseph N. Bossé, John Maguire, Robert MacKay, Frederick W. Torrance, Joseph Ubalde Beaudry, Napoléon Casault, Henri Elzéar Taschereau, Christopher Dunkin, Ulric Joseph Tessier, A. B. Routier, Thomas McCord, L. A. Olivier, L. Bélanger, W. Chagnon, M. Doherty, M. A. Plamondon.

RÉSIDENCES ET DISTRICTS ASSIGNÉS AUX JUGES.

Hon. Wm. C. Meredith.....		
Andrew Stuart.....	Québec.....	Québec et le comté de Mégantic, dans le district d'Arthabaska.
U. J. Tessier.....		
L. N. Casault.....		
C. J. E. Mondelet.....		
J. A. Berthelot.....		
F. W. Torrance.....	Montréal.....	Montréal et Terrebonne, moins le comté d'Argenteuil.
Robert MacKay.....		
J. U. Beaudry.....		
F. G. Johnson.....		
L. A. Olivier.....	Jolliette.....	Joliette.
A. Bélanger.....	Beauharnois.....	Beauharnois.
W. Chagnon.....	Saint-Jean.....	Iberville.
A. Polette.....	Trois-Rivières.....	Trois-Rivières.
M. Doherty.....	Sherbrooke.....	Saint-François.
M. A. Plamondon.....	.....	Drummond et Arthabaska.
H. E. Taschereau.....	Riv.-du-Loup.....	Kamouraska.
John Maguire.....	Saint-Germain.....	Rimouski.
A. Lafontaine.....	Aylmer.....	Ottawa et le comté d'Argenteuil, dans le district de Terrebonne.
L. V. Sicotte.....	Saint-Hyacinthe..	Saint-Hyacinthe.
C. Dunkin.....	.....	Bedford.
Thos. J. J. Loranger.....	Sorel.....	Richelieu.
J. N. Bossé.....	Montmagny.....	Montmagny et Beauce.
A. B. Routier.....	Malbaie.....	Saguenay et Chicoutimi.
P. Winter.....	New-Carlisle.....	Comté de Bonaventure.
Thos. McCord.....	Percé.....	Comté de Gaspé.

Dans le district de Montréal, les jours suivants seront jours d'enquête pour la Cour Supérieure ou de Circuit, savoir : les premiers seize jours des mois de février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre ; les premiers neuf jours du mois de juillet et les derniers seize jours du mois de janvier, à moins que les dits jours soient des jours fixés pour la Session de la Cour du Banc de la Reine (en appel.)

Dans les districts de Québec et d'Ottawa, chaque jour juridique, excepté les jours entre le 9 Juillet et le 1er septembre et entre le 25 décembre et le 10 janvier et les jours où siégent la Cour d'Appel, la Cour Supérieure et la Cour de Circuit, sera également un jour d'enquête.

La Cour des Commissaires pour la décision sommaire des petites causes siége tous les premiers lundis de chaque mois.

CONSEIL D'AGRICULTURE.

J. M. Browning, président ; L. H. Massue, vice-président ; George Leclerc, secrétaire-trésorier.

L'Hon. Lé. Archambault,		Sam. Blackwood.	
J. N. Faribault,		Ant. Casavant,	
J. O. Beaubien,		Ed. Jos. DeBlois,	
Gédéon Ouimet,		Joseph Gaudet,	Ecuyers.
M. H. Cochrane,		Frost W. Gray,	
C. Durkin,		Louis Levesque,	
David Price,		R. Landry,	
John Jones Ross,		MM. Frs. Pilote,	Ptres.
Basile Benoit,	Ecuyers.	Stan. Tassé,	
Louis Beaubien,			

Agents d'émigration.—MM. Jas. Thom, Québec, J. A. Chicoine, Montréal, Révd. J. B. Charbier, Coaticook.

Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne pour la Province de Quebec, leur residence respective, ainsi que le nom de l'Agence.

Burns, John	Inspecteur des agences	Leeds.
Belle, C. E	Assomption et Petite Nation	Montréal.
Renaud, E	Montmagny	Montmagny.
Belleisle, J. B	L'Assomption	Joliette.
Dubé, C. T	Grandville	Rivière-du-Loup (en bas).
Duberger, Geo	Saguenay	Malbaie.
Dubord, Alph	St. Maurice	Trois-Rivières.
Eden, John	Gaspé (partie de)	Bassin de Gaspé.
Fortin, J. A	Chaudière	St. Joseph (Beauce).
Lepage, J. B	Rimouski	Rimouski.
Rousseau, L. Z	St. Charles	St. Roch (Québec).
Roy, Le	Gaspé (partie de)	Cap-Chat.
Tremblay, J. O	Lac St. Jean	Chicoutimi.
Dumais, Js., Député Agent	do	Roberval.
Riopel, Louis. J	Bonaventure	New-Carlisle.
Heath, Edmund	Coulonge	Clarendon.
Farley, Robert	Gatineau	Hull.
Cameron, G. W	Petite Nation	Thurso.
Kempé, C. E	Magog	Waterloo.
Farwell, Wm	St. François	Robinson.
Gagnon, A	Arthabaska	Arthabaskaville.
Filion, A. B	Petite Nation (part of)	Grenville.

REVENU LOCAL DE L'INTÉRIEUR.

Province de Québec.

Ce revenu se compose de l'impôt annuel prélevé sur l'émanation des permis pour tenir hôtel—pour la vente en détail et en gros des diverses liqueurs spiritueuses, vineuses ou fermentées—des permis pour colporter des marchandises dans les paroisses—pour vendre des effets à l'encan ou criée publique—des permis pour détailler des liqueurs enivrantes sur les

vapeurs, etc.—des permis émanés aux prêteurs sur gages—des permis pour tenir tables de billard—pour tenir hôtels de tempérance—pour vendre de la poudre en gros ou en détail ; des amendes provenant des infractions des diverses lois ayant trait au revenu. Les fonds provenant de ces sources sont versés par les Percepteurs du Revenu trimestriellement, entre les mains du Trésorier de la Province et par lui payés aux municipalités, à la tenure seigneuriale, au maintien des palais de justice, selon que la loi le prescrit, dans les divers districts judiciaires. Chaque district ou division a son Percepteur, fixé d'ordinaire au chef-lieu.

District d'Arthabaska	THE. COTÉ	Arthabaskaville.
Do Beauce	J. B. MERCIER	St. Joseph, Beauce.
Do Beauharnois	ARCH. MCEACHREN	Ormstown
Do Bedford	L. A. PARKINS	Waterloo.
Do Bonaventure	J. FRASER	Paspébiac.
Do Chicoutimi	L. LACHANCE	Chicoutimi.
Do Gaspé	JOHN EDEN	Bassin de Gaspé.
Do Iberville	P. REYNIER	Iberville.
Do Joliette	ADOLPHE DELISLE	Joliette.
Do Kamouraska	J. LANGLAIS	St. Louis de Kamouraska.
Do Iles de la Magdeleine	J. FOX	Amherst.
Do Montmagny		St. Pierre, Rivière du Sud.
Do Montréal	P. DURNFORD	Montréal.
Do Ottawa	T. W. SYMES	Aylmer.
Do Pontiac	PAT. LYNCH	Allumette Island.
Do Québec	J. E. FORTIER	Québec.
Do Richelieu	AIMÉ ROY	Sorel.
Do Rimouski	A. DE ST. AUBIN	Matane.
Do Saguenay	P. N. BOIS	Baie St. Paul.
Do St. François	JOHN GRIFFITH	Sherbrooke.
Do St. Hyacinthe	C. A. BOIVIN	St. Hyacinthe.
Do Témiscouata	LS. G. CASAULT	Rivière-du-Loup.
Do Terrebonne	FELIX PAQUIN	St. Eustache.
Do Trois-Rivières	BENONI LASALLE	Trois-Rivières.

La province, pour les fins d'inspection, est divisée en deux arrondissements.

COUT DES LICENCES.

1.	Licence d'auberge pour la cité	$91 00
2.	Do pour une ville incorporée (Lévis)	51 00
3.	Do pour les campagnes	46 00
4.	Do pour vins et bière	26 00
5.	Licence pour vendre des spiritueux par trois demiards, villes et campagnes	51 00
6.	Licence pour vendre par un demiard à la fois, des spiritueux, cités de Québec et Montréal	51 00
7.	Encanteurs	26 00
	Avec une somme additionnelle de $16 pour chaque assistant	16 00
8.	Colporteurs, pour un district seulement	11 00
	Pour chaque district additionnel	5 00
9.	Billards, par 2 tables, chacune	66 00
10.	" 3 et 4 " "	41 00
11.	" 5 et 6 " "	31 00
12.	" plus de 6 " "	11 00
13.	Pour chaque table de bagatelle ou de Mississippi	26 00
14.	Prêteurs sur gages	76 00
15.	Pour tenir une poudrière	51 00
16.	Pour vendre de la poudre en gros et en détail	20 25
17.	Pour vendre de la poudre en détail seulement	8 25
18.	Licence pour vendre de la poudre dans toute cité dans la province de Québec, autre que les cités de Québec et Montréal : En gros et en détail	20 25
19.	En détail seulement	8 25
20.	Licence dans toute ville incorporée : En gros et en détail	5 25
21.	En détail seulement	2 75
22.	Licence pour vendre de la poudre dans les campagnes : En gros et en détail	2 75
23.	En détail seulement	1 25

24. Pour une licence pour détailler à bord d'un bateau-à-vapeur des liqueurs spiritueuses, vineuses ou fermentées..... 46 00
25. Pour une licence pour détailler à bord d'un bateau-à-vapeur du vin ou de la bière, cidre ou autres liqueurs vineuses ou fermentées, mais non de l'eau-de-vie, du rhum, du whiskey ou autres liqueurs spiritueuses 26 00
26. Pour vendre des liqueurs spiritueuses, vineuses ou fermentées, en gros. 51 00

Toutes quantités au-dessus de vingt-cinq livres de poudre ou une douzaine de canistres d'une livre chacune, vendues en tout temps, seront considérées comme vente en gros, et toutes quantités moindres que celles ci-dessus mentionnées seront considérées comme vente en détail.

La loi frappe d'une amende de $50 ou d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ceux qui vendent des boissons enivrantes sans licence.

Toutes les licences expirent le 1er mai et doivent se renouveler sans délai.

Les épiciers (grocers) ne peuvent obtenir des licences d'auberge.

CALENDRIER DU CULTIVATEUR.

Rien ici bas ne procure
Autant de bien que la culture.

Janvier.—Engrais du bétail—Battage du grain—Entretien du chemin—Nourriture aux abeilles—Visite des hangars, remises, greniers—Utiliser les veillées—Lectures des journaux agricoles—Fabrication des étoffes—Teintures—Tricots—Propreté dans les étables, poulaillers, bergeries.

Février.—Continuation de soins au bétail—Soins aux brobis—Entretien du poulailler—Choix les semences—Entretien des chemins—Visiter la sucrerie—Préparer de ruches.

Mars.—Soins aux bestiaux—aux moutons—jeunes agneaux—Assortir le grenetier—Graines de poireaux, d'oignons, de panais, de concombre, de navets, choux, laitues, etc. etc.—Préparer les ustensiles pour le sucre et les transporter—Soins aux agneaux—aux veaux—Couches-chaudes.

Avril.—Bucher le bois—Préparer les perches pour clôtures à renouveler—Disposer ses charrues, herses, voitures attelages—Faire les enclos—Soins aux abeilles—La laiterie—Semer choux, laitues, etc.—Parquer les moutons.

Mai.—Semer labour d'automne—Transporter les fumiers avant les labours—Labourer—Herser—Rigoler—Transplanter choux, oienons, bettes—Semer pommes de terre—Bétail aux champs—Blanchiment des toiles—Soins spéciaux à la basse cour, à la laiterie—Planter arbres fruitiers—Emonder, etc.—Tonte des moutons—Soins aux chemins, fossés.

Juin.—Semer navets—Sarrasin—Soins au jardinage—Sémis—Sarcler—Lavage des laines—Travaux aux fossés mitoyens, aux cours d'eau, aux ponts—Destruction des mauvaises herbes—Semer tabac, navets de Suède, etc.

Juillet.—Réparer granges, hangars, porcherie—Visite des instruments de culture—faux, rateaux, moissonneuses, etc.—Fenaison—Recueillir les essaims d'abeilles—Biner ou rehausser les denrées et les légumes.

Août.—Moisson des grains—Pour éviter l'égrainage, couper les grains avant sa pleine maturité—Salaisons du beurre—Confitures des fruits d'été—Relever les fraises, les framboises, etc.—Couper les fanes de betteraves pour les vaches.

Septembre.—Récoltes des fèves, du blé d'inde, des pommes de terre—Recueillir les semences du potager, graines de choux, de bettes, d'oignons, etc.—Préparer beurre pour la famille—Couper le tabac—Cueillir les pommes—Couvrir les asperges—Dresser les tomates—Couvrir la chicorée.

Octobre.—Ordonner les bâtisses pour l'hiver—Disposer les clôtures pour le printemps—Arracher betteraves et carottes—Préparer les nourritures vertes pour le bétail—Transplantation des arbres—Faire provisions pour la famille—Conservation des fruits, des légumes—Curer les étables, poulailler, bergeries, porcheries, avec soin.

Novembre.—Etendre les fumiers—Recueillir les mauvaises herbes en tas et les feuilles—Labours—Saigner les sols trop humides—Préparer les bois de chauffage pour une autre année—Préparer les fromages à affiner—Préparer les marinades—Approprier le jardin, les étables, le poulailler, etc.

Décembre.—Treiller les semences le soir—Filer le lin—Les boucheries—Réparer les instruments de culture, les voitures d'hiver pour charroi—Fabriquer des ustensiles—Battage—Réparer les chemins d'hiver—Baliser—Tresser les paillassons.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

CAPITAL - - - - - - - - - - $1,000,000.

BUREAU

No. 245, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

PRÉSIDENT

COL. A. C. DeLOTBINIÈRE-HARWOOD, D. A. C

VICE-PRÉSIDENT :

WM. ANGUS, ECR.

DIRECTEUR-GÉRANT ET SECRÉTAIRE :

EDWARD H. GOFF, ECR.

DIRECTEURS :

Col. A. C. DeLotbinière-Harwood, Montréal.
Rév. P. Leblanc, (Evêché,) Montréal.
A. Desjardins, Ecr., M. P., Montréal.
Wm. Angus, Ecr., Montréal,
Président, manufacture de Papier, Canada.
J. B. Pouliot, Ecr., Ex. M. P., Rivière du Loup.
L. Molleur, Ecr., M. P. P., Saint-Jean,
Président de la Banque de Saint-Jean.
G. Baby, Ecr., M. P., Joliette.
Thos. Logan, Ecr., Sherbrooke.
Edward H. Goff, Ecr., Montréal.
Arthur Dansereau, Ecr., Montréal,
Editeur de la "Minerve."
Col. A. A. Stevenson, Montréal.
T. H Mahony, Ecr., Québec.
L. B. A. Charlesbois, Ecr., Laprairie.
Chs. Frs. Painchaud, Ecr., M. D., Varennes.
L. H. Blais, Ecr., Ex M. P., Montmagny.

AGENTS DE DISTRICTS.

Victor Pelletier, Beaumont, Co. Bellechasse.
A. D. Rouleau, Isle Verte, Co. Témiscouata et Kamouraska.
James Lefebvre, Saint-Giles, Co. Lotbinière.
U. J. Tessier, jun., Rimouski, Co. Rimouski.
G. T. Tremblay, N. P., Québec, Co. Montmorency.
Swibert V. LaRue, N. P., Saint-Charles, Co. Bellechasse.
F. X. Gendreau, N. P., Saint-Thomas, Co. Montmagny.
H. Hébert, Saint Jean Port Joli, Co. L'Islet.
P. A. A. Collet, Saint-Henry, Co. Lévis.
A. P. Lépine, Agent Spécial, Bureau, Québec.
F. O. Paquet, Agent Spécial, Bureau, Québec.
Ls. P. Ladrière, Agent Spécial, Bureau, Québec.
E. H. Tremblay, Saint-Romuald, Co. Lévis.
Thomas Z. Cloutier, Chicoutimi, Co. Saguenay.
Elie Angers, N. P., Mal-Baie, Co. Charlevoix.

T. H. MAHONY,
AGENT GÉNÉRAL,
No. 46, Rue Saint-Pierre, Québec.

LA CONNECTICUT

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE HARTFORD, CONN., SUR LA VIE.

FONDÉE EN - - - - - - - 1846.

ACTIF, 1er Janvier 1874..... $37,680,224 07
Surplus..... 4,063,405 29

T. H. MAHONY,
Agent

McCALL, SHEHYN & Cie.,

MARCHANDS EN GROS,

BATISSE DES SŒURS,

RUE SAINT-PIERRE, 37½, BASSE-VILLE,

QUÉBEC,

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES SÈCHES EN GÉNÉRAL,

PROVENANT DES MARCHÉS ÉTRANGERS.

Les marchands trouveront constamment à l'établissement ci-dessus un des meilleurs assortiments du marché, sous le triple rapport du choix, de la variété et de la valeur réelle, pouvant lutter très-avantageusement avec les meilleures

MAISONS DE LA PUISSANCE.

—AUSSI—

EN MAINS UN ASSORTIMENT COMPLET DE

MARCHANDISES FABRIQUÉES DANS LE PAYS.

Pronostics sur la température pour l'année 1875.

JANVIER.—Du 1er au 7, durant ces premiers jours nous aurons de la neige poussée par le vent de l'Ouest;—du 7 au 14 le froid se continuera avec neige et grand vent, et si la lune a un cercle blanc ou rouge, attendez le mauvais temps;—du 14 au 21 beau et froid; du 21 à la fin du mois, le temps devient moins rude durant les premiers jours; mais il est à présumer que durant les derniers jours nous aurons de la neige poussée par le vent de l'Ouest.

FÉVRIER.—Du 1er au 6, nous avons toutes les probabilités d'une grande tempête de neige, obstructions des chemins dans différents endroits;—du 6 au 13, à moins que le vent change, nous aurons encore quelques mauvaises journées;—du 13 au 20 le temps est plus beau, mais froid;—du 20 à la fin du mois, pendant ce laps de temps le vent du nord nous apportera de la neige.

MARS.—Du 1er au 7, le mauvais temps du mois de février se fera encore sentir durant ces jours —du 7 au 14 le temps sera beau et passablement froid;—du 14 au 21 quelques jours de pluie ou de neige, peut-être les deux, avec grand vent;—du 21 au 30, neige si le vent est à l'ouest, et grande pluie froide si le vent est à l'est.

AVRIL.—Du 1er au 6, la majeure partie de cette durée sera de beau temps;—du 6 au 12, quelques jours de froid à moins que le vent du sud nous donne de la pluie;—du 12 au 20, le temps est beau mais encore froid, et espérez du beau temps lorsque les étoiles paraissent très-nombreuses et petites; du 20 à la fin du mois, pluie froide de temps à autre et température humide.

MAI.—Du 1er au 5, quelques jours de pluie froide et les gelées sont encore à craindre, car nous sommes au dernier quartier de la lune d'avril appelée la lune rousse;—du 5 au 12, le temps continue changeant, tantôt beau, tantôt pluvieux;—du 12 au 20, les cultivateurs feront bien de profiter de ces quelques jours de beau temps pour terminer leurs semences;—du 20 au 28, il y aura de grandes pluies et les nuits très-fraîches;—du 28 au 3 juin, le temps est beau et agréable.

JUIN.—Du 3 au 10, le temps est beau, et espérez du beau temps si les nuages qui couvraient le soleil à son lever, s'éclaircissent ou gagnent le couchant;—du 10 au 18, temps changeant d'un jour à l'autre, mais sans chaleur;—du 18 au 26, le vent du sud pourrait nous donner de la pluie pendant ces jours;—du 26 au 3 juillet, il y aura de fréquentes averses durant les premiers jours.

JUILLET.—Du 3 au 10, commencement des grandes journées de chaleur; du 10 au 18, nous aurons quelques journées très-pluvieuses;—du 18 au 25, le temps est variable, quelques gros orages, accompagnés de tonnerre;—du 25 à la fin du mois, ces derniers jours seront beaux et chauds.

AOUT.—Du 1er au 8, on sera exposé à avoir soit du vent, soit quelque pluie passagère ou quelque orage;—du 8 au 16, le temps est beau et favorable à l'agriculture;—du 16 au 23, le vent du sud pourra nous donner de la pluie;—du 23 au 30, temps légèrement couvert et nuageux durant les premiers jours.

SEPTEMBRE.—Du 1er au 7, le mois commence avec quelques belles journées;—du 7 au 15, ces jours seront les plus agréables de l'automne;—du 15 au 22, quelques jours de mauvais temps, forts orages accompagnés de tonnerre et de vents qui amèneront des tempêtes sur mer;—du 22 à la fin du mois, temps frais, mais agréable.

OCTOBRE.—Du 1er au 7, l'on peut compter sur des pluies fréquentes durant ces jours;—du 7 au 14, fortes pluies accompagnées de coups de vent;—du 14 au 21, le temps est assez beau pour la saison;—du 21 au 29, temps incertain, plutôt de la pluie que du beau temps, fortes gelées et temps froid;—du 29 au 6 novembre, beau et sec pendant ce laps de temps.

NOVEMBRE.—Du 6 au 13, ces jours seront mauvais et froids;—du 13 au 19, il y aura encore beaucoup de pluie pendant ce laps de temps;—du 19 au 27, froid et pluie glaciale dans l'ouest, mais neige et froid dans la partie est du Canada;—du 27 au 5 décembre, grand froid, ce qui présage le commencement de l'hiver.

DÉCEMBRE.—Du 5 au 12, vent très-froid du nord-ouest, suivi d'une tempête de neige dans toute la province de Québec;—du 12 au 19, beau et gelée si le vent est nord ou nord-est;—du 19 à la fin du mois, les premiers jours seront froids et nous donneront une tempête de neige et sur les derniers jours le temps devient plus beau.

TABLE DE CONVERSION DES MESURES ANCIENNES EN NOUVELLES ET RÉCIPROQUEMENT.

RÉDUCTION DES LIGNES EN MILLIMÈTRES.

Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.
1	2,3	6	13,5	11	24,8	16	36,1	21	47,4	26	58,7	31	69,9	36	81,2	41	92,5	45	101,5
2	4,5	7	15,8	12	27,0	17	38,4	22	49,6	27	60,9	32	72,2	37	83,5	42	94,7	46	103,8
3	6,8	8	18,0	13	29,3	19	40,6	23	51,9	28	63,2	33	74,4	38	85,7	43	97,0	47	106,0
4	9,0	9	20,3	14	31,6	19	42,8	24	54,1	29	65,4	34	76,7	39	88,0	44	99,3	48	108,3
5	11,3	10	22,6	15	33,8	20	45,1	25	56,4	30	67,7	35	79,0	40	90,2				

RÉDUCTION DES POUCES EN CENTIMÈTRES.

Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.
1	2,7	13	35,2	25	67,6	37	100,2	49	132,6	61	165,1	73	197,6	85	230,1	97	262,6	109	295,1
2	5,4	14	37,9	26	70,3	38	102,9	50	135,4	62	167,8	74	200,3	86	232,8	98	265,3	110	297,8
3	8,1	15	40,6	27	73,0	39	105,6	51	138,1	63	170,5	75	203,0	87	235,5	99	268,0	111	300,5
4	10,8	16	43,3	28	75,8	40	108,3	52	140,8	64	173,2	76	205,7	88	238,2	100	270,7	112	303,2
5	13,5	17	46,0	29	78,5	41	111,0	53	143,5	65	176,0	77	208,4	89	240,9	101	273,4	113	305,9
6	16,2	18	48,7	30	81,2	42	113,7	54	146,2	66	178,7	78	211,1	90	243,6	102	276,1	114	308,8
7	18,9	19	51,4	31	83,9	43	116,4	55	148,9	67	181,4	79	213,9	91	246,3	103	278,8	115	311,3
8	21,7	20	54,1	32	86,6	44	119,1	56	151,6	68	184,1	80	216,6	92	249,0	104	281,5	116	314,0
9	24,4	21	56,8	33	89,3	45	121,8	57	154,3	69	186,8	81	219,3	93	251,8	105	284,2	117	316,7
10	27,1	22	59,5	34	92,0	46	124,5	58	157,0	70	189,5	82	222,0	94	254,5	106	286,9	118	319,4
11	29,8	23	62,2	35	94,7	47	127,2	59	159,7	71	192,2	83	224,7	95	257,2	107	289,6	119	322,1
12	32,5	24	64,9	36	97,5	48	129,9	60	162,4	72	194,9	84	227,4	96	259,9	108	292,4	120	324,8

RÉDUCTION DES MILLIMÈTRES EN LIGNES.

Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.
1	0,4	12	5,3	23	10,2	34	15,1	45	19,9	56	24,8	67	29,7	78	34,5	89	39,4	99	43,9
2	0,9	13	5,8	24	10,6	35	15,5	46	20,4	57	25,3	68	30,1	79	35,0	90	39,9	100	44,3
3	1,3	14	6,2	25	11,1	36	16,0	47	20,8	58	25,7	69	30,6	80	35,4	91	40,3	101	44,7
4	1,8	15	6,6	26	11,5	37	16,4	48	21,3	59	26,2	70	31,0	81	35,9	92	40,8	102	45,2
5	2,2	16	7,1	27	12,0	38	16,8	49	21,7	60	26,6	71	31,4	82	36,3	93	41,2	103	45,6
6	2,7	17	7,5	28	12,4	39	17,2	50	22,2	61	27,0	72	31,9	83	36,7	94	41,7	104	46,1
7	3,1	18	8,0	29	12,9	40	17,7	51	22,6	62	27,5	73	32,3	84	37,2	95	42,1	105	46,5
8	3,5	19	8,4	30	13,3	41	18,2	52	23,1	63	27,9	74	32,8	85	37,6	96	42,6	106	46,9
9	4,0	20	8,9	31	13,7	42	18,6	53	23,5	64	28,4	75	33,2	86	38,1	97	43,0	107	47,4
10	4,4	21	9,3	32	14,2	43	19,1	54	23,9	65	28,8	76	33,6	87	38,5	98	43,4	108	47,8
11	4,9	22	9,8	33	14,6	44	19,5	55	24,3	66	29,3	77	34,1	88	39 0				

RÉDUCTION DES CENTIMÈTRES EN PIEDS, POUCES ET LIGNES.

Centim.	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Centim.	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Centim.	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Centim.	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Centim.	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Centim.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
1	...	...	4,4	18	...	6	7,8	35	1	0	11,2	52	1	7	2,5	69	2	1	5,9	85	2	7	4,8
2	...	...	8,9	19	...	7	0,2	36	1	1	3,6	53	1	7	6,9	70	2	1	10,3	86	2	7	9,2
3	...	1	1,3	20	...	7	4,7	37	1	1	8,0	54	1	7	11,4	71	2	2	2,7	87	2	8	1,7
4	...	1	5,7	21	...	7	9,1	38	1	2	0,5	55	1	8	3,8	72	2	2	7,1	88	2	8	6,1
5	...	1	10,2	22	...	8	1,5	39	1	2	4,9	56	1	8	8,2	73	2	2	11,6	89	2	8	10,5
6	...	2	2,6	23	...	8	6,0	40	1	2	9,3	57	1	9	0,7	74	2	3	4,0	90	2	9	3,0
7	...	2	7,0	24	...	8	10,4	41	1	3	1,8	58	1	9	5,1	75	2	3	8,5	91	2	9	7,4
8	...	2	11,5	25	...	9	2,8	42	1	3	6,2	59	1	9	9,5	76	2	4	0,9	92	2	9	11,8
9	...	3	3,9	26	...	9	7,3	43	1	3	10,6	60	1	10	2,0	77	2	4	5,3	93	2	10	4,3
10	...	3	8,3	27	...	9	11,7	44	1	4	3,1	61	1	10	6,4	78	2	4	9,8	94	2	10	8,7
11	...	4	0,8	28	...	10	4,1	45	1	4	7,5	62	1	10	10,8	79	2	5	2,2	95	2	11	1,1
12	...	4	5,2	29	...	10	8,6	46	1	4	11,9	63	1	11	3,3	80	2	5	6,6	96	2	11	5,5
13	...	4	9,6	30	...	11	1,0	47	1	5	4,3	64	1	11	7,7	81	2	5	11,1	97	2	11	10,0
14	...	5	2,1	31	...	11	5,4	48	1	5	8,8	65	2	...	0,1	82	2	6	3,5	98	3	...	2,4
15	...	5	6,5	32	...	11	9,9	49	1	6	1,2	66	2	...	4,6	83	2	6	7,9	99	3	...	6,9
16	...	5	10,9	33	1	...	2,3	50	1	6	5,6	67	2	...	9,0	84	2	7	0,4	100	3	...	11,3
17	...	6	3,4	34	1	...	6,7	51	1	6	10,1	68	2	1	1,4								

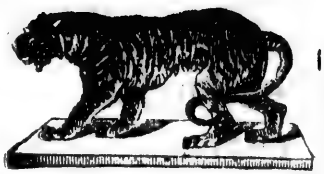

P. EDOUARD DUGAL,

Importateur de Chapeaux et de Pelleteries,

No. 8, rue de la Fabrique,

Vis-à-vis les casernes des Jésuites,

A L'ENSEIGNE DU TIGRE.

A constamment en mains un assortiment de chapeaux de satin, feutre, et paille, de toutes sortes.

Aussi un assortiment de Pelleteries pour Dames et Messieurs.

De plus une grande quantité de Robes de Loup, Renard, d'Ours, Chat sauvage et de Buffle et un assortiment de Capots de Chat sauvage.

MAISON DUGAL.

HOTEL DION,

No. 3,

RUE SAULT-AU-MATELOT,

BASSE-VILLE,

QUEBEC.

CHINIC & BEAUDET,

NÉGOCIANTS EN

GROS ET EN DÉTAIL,

DE

QUINCAILLERIE, FER,

ETC., ETC.,

44, rue Saint-Pierre,

QUEBEC.

LA ROYALE CANADIENNE,

Compagnie d'Assurance Maritime

CONTRE LE FEU.

DIRECTEURS :

MM. I. THIBAUDEAU,
ABRAHAM JOSEPH,
JOS. HAMEL.

Cette Compagnie accepte des risques pour assurances de marine et contre le feu. Assure aussi cargaisons à bord des vaisseaux, vaisseaux en voie de construction. Risques isolés à la campagne pris pour trois ans.

— AUSSI —

Eglises, Couvents, Maisons d'Ecole et Presbytères. Le tout à des taux excessivement modérés. Réclamations réglées sans délais.

ODILON ROY,
Agent.

Bureau : No. 7½, rue Saint-Pierre.

F. E. GAUVREAU,

PHARMACIEN,

No. 59, Rue et Faubourg Saint-Jean,

QUEBEC.

Assortiment complet de drogues, médecines patentées, instruments de chirurgie, préparation du Dr. FELLOW, reconnue la meilleure pour la consomption.

Grande variété d'articles de toilette, brosses, peignes, parfumeries de Pivert, Lubin, Atkinson, Roger et Gallet, et le célèbre lait d'Iris de Pivert pour les soins hygiéniques de la peau.

Cristaux pour teindre en rouge, bleu, vert, violet, noir, etc., poudre pour les chevaux, poison pour les rats, bandages. On trouvera aussi les graines de champs, de jardins et de fleurs.

Les prescriptions sont remplies avec le plus grand soin et avec les préparations les meilleures et les plus pures.

COIN DES RUES SAINTE-GENEVIÈVE ET SAINT-JEAN.

JOHN E. BURKE,

Chemiste et Droguiste,

DISPENSAIRE DE QUÉBEC,

Place du Marché de la Haute-Ville.

A constamment en mains un assortiment général de Drogues véritables Preparations Chimiques, Parfumerie française et anglaise, Peignes, Brosses, Articles de Toilette, etc.

Importateur de Graines de Jardins, de Champs et de Fleurs.

Prescriptions de médecin et de famille sont fournies avec soin.

ON RÉPOND A TOUTE HEURE.

JOSEPH O. L'ABBÉ,

Marchand d'Epiceries, Vins, Liqueurs,

SEUL AGENT A QUEBEC,

Pour le Sirop Indien du Dr. Clark Johnson pour le sang,

Le plus grand purificateur du monde.

Il guérit la Dyspepsie, les Scrofules, les maladies du Cœur, du Foie, des Rognons, etc., etc., etc., et toutes les maladies produites par l'impureté du Sang.

—o—

REMEDES REMARQUABLES DU Dr. WILLARD.

Pilules végétales pour le foie.
Baume Pulmonaire.
Purificateur du sang.
Remède pour donner de la force aux cheveux.
Remède contre l'asthme.
Onguent pour les hémorrhoïdes.
Liminent arnica.
Sirops toniques.

JOSEPH O. L'ABBÉ,

rue Saint-George, faubourg Saint-Jean.

Succursale à Saint-Antoine.

L'ASSURANCE DES CULTIVATEURS ET DES BATISSES ISOLÉES DU CANADA CONTRE LE FEU.

CAPITAL SOUSCRIT $600,000
MONTANT DÉPOSÉ AU GOUVERNEMENT . . . 100,904

BUREAU CENTRAL:

No. 12, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

DIRECTEURS: Président, l'Hon. A. MACKENZIE; Vice-Président pour la Province de Québec, l'Hon. J. H. BELLEROSE; Secrétaire et Avocat pour la Province de Québec, S. PAGNUELO, Ecr.

DIRECTEURS POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC: L'Hon. L. Archambault, l'Hon. W. H. Chaffers, l'Hon. P. E. Dostaler, l'Hon. J. Armand, l'Hon. P. Fortin, L. A. Jetté, écr., M. P., R. Masson, écr., M. P., Prax. Larue, écr., M. P., W. Prevost, écr., M. P., F. A. Quinn, écr., avocat.

INSPECTEURS: S. LAPALME et D. F. SHAW.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE NEW-YORK.

346 et 348, BROADWAY.

ETABLIE EN 1845.

RESSOURCES, ... $22,000,000.00.

GARDIENS: Morris Franklin, David Dows, Isaac C. Kendall, Daniel S. Mille, Henry K. Bogert, John Mairs, Wm. H. Appleton, Robert B. Collins, William Barton, William A. Booth, George A. Osgood, Henry Bowers, Charles L. Anthony, Sanford Cobb, Edward Martin, Edwin Hoyt, H. B. Claflin, J. F. Seymour, Cornelius R. Bogert, M. D, William H. Beers.

MORRIS FRANKLIN, Président.
WILLIAM H. BEERS, Vice-Président.

THEODORE M. BANTA, Caissier.
D. O'DELL, Surintendant des Agences.
CORNELIUS R. BOGERT, M. D. } Docteurs Examinateurs.
GEORGE WILKES, M. D. }
CHARLES WRIGHT, M. D., Aide Docteur Examinateur.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LA QUEEN

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE,

DE LIVERPOOL ET DE LONDRES.

A. MICHAUD, AGENTS.

COMMERCIAL CHAMBERS, RUE SAINT

QUEBEC.

ISOLÉES

$600,000
100,904

L.

r la Province
Province de

'Hon. W. H.
A. Jetté, écr.,
, M. P., F. A.

-YORK.

,000,000.00.

niel S. Mille,
lliam Barton,
hony, Sanford
Cornelius R.

eurs.

IIFEEN

e.
ENTS.